



# L'ESS en milieu rural, l'exemple des tiers lieux

DES JEUNES RURAUX EN QUÊTE DE LEUR PARCOURS ; L'ÉMERGENCE DES TIERS LIEUX SUR LE TERRITOIRE ARDÉCHOIS

Master 1 Economie sociale et solidaire / Université Lyon 2

U.F.R Economie et gestion

Mémoire de fin de Master 1 par : Caroline PEPIN

Tutrice de stage : Mélanie Clidière

Tuteur universitaire : Julien Loïs

Date de rendu : Juillet 2020





# Remerciements

Je tiens à remercier tout particulièrement Mélanie Clidière ma tutrice de stage pour sa bienveillance et la confiance qu'elle m'a accordée dès mon arrivée à La Trame 07 et cela malgré les conditions un peu spéciales et parfois compliquées qu'imposent la situation Covid 19. J'aimerais également remercier mon tuteur universitaire Julien Loïs qui a pris le temps de me faire poser les bonnes questions pour la construction de ce mémoire. Olivier Gratacap et le Cermosem pour ces échanges constructifs permettant de faire progresser mon stage et construire un guide d'entretien solide.

Merci à Patrick ses précieux retours sur mon travail et sa Co relecture avec Noémie.  
Jonas & Patricia pour leur soutien moral dans l'écriture de ce mémoire. Camille et Franklin pour le support psychologique et leurs conseils.  
Merci à Arnaud pour son soutien incondtionnel et l'aide à la mise en page.

Enfin, je remercie La Trame 07, le pays d'Ardèche Méridionale, AJIR pour avoir rendu réalisable ce stage et me permettre d'évoluer au sein d'une structure avec des thèmes prenants et très intéressants. Merci aussi aux Tiers lieux qui ont pris le temps de répondre aux mails, au questionnaire et à ceux qui m'en ont accordé un peu plus pour la réalisation des entretiens de terrain.

# Sommaire

<b><i>Introduction</i></b>	<b>1</b>
<b><i>I. L'ESS en milieu rural, le développement des tiers lieux et leurs réponses aux besoins socio-économiques actuels</i></b>	<b>6</b>
L'inscription des espaces partagés dans un contexte socio-économique évolutif	6
Quelles vertus présentent les tiers lieux?	10
Jeunesse et expérimentation - les tiers lieux laboratoires pour la jeunesse	14
<b><i>II. Des pratiques collaboratives vers l'inclusion des jeunes ruraux</i></b>	<b>17</b>
De la collaboration	17
Vers l'inclusion	25
<b><i>Conclusion</i></b>	<b>29</b>
<b><i>Bibliographie</i></b>	<b>31</b>
<b><i>Table des figures</i></b>	<b>32</b>
<b><i>Annexes</i></b>	<b>33</b>
<b><i>Table des matières : (détaillée)</i></b>	<b>44</b>

## Table des sigles

AURA : Auvergne Rhône Alpes

PIA : Projet d'Investissement d'Avenir

AJIR : Ardèche Jeunesse Innovation Ruralité

ESS : Economie Sociale et Solidaire

# Introduction

“Des jeunes ruraux en quête de leur parcours et l'émergence des tiers lieux sur le territoire ardéchois”. Il s'agit du sujet originel de ce mémoire de stage, regroupant les deux thématiques que je vais aborder tout au long de cet écrit : la jeunesse, les tiers lieux. Ce sont deux notions vastes et complexes s'inscrivant dans notre contexte socio-économique actuel, des sujets qui reflètent notre époque. La question essentielle que je me suis posée sur le sujet présenté précédemment est : quels liens peut-on faire entre la jeunesse et les tiers lieux qui apparaissent si complémentaires au premier abord ? C'est de cette interrogation, conciliée avec un travail de recherche, qu'a émergé la problématique principale : Comment les tiers lieux sont à l'avant-garde de nouvelles relations sociales favorables à l'épanouissement des jeunes ruraux ? J'ai choisi cette problématique puisqu'elle englobe la majorité des éléments sur lesquels j'ai travaillé durant mon stage et que je tenais à évoquer puisqu'ils sont tous déterminants dans ma réflexion et l'écriture de ce mémoire.

Tout d'abord, il est essentiel de clarifier les termes utilisés dans la problématique en vue d'acquiescer des premières clefs de compréhension de ce mémoire.

Qu'est-ce qu'on entend par jeune ? Pour Cécile Van de Velde<sup>1</sup> les jeunes sont un groupe constitué d'entités toutes singulières avec des tendances et aspirations qui peuvent être communes. On distingue deux 'types' de jeunesse face aux diverses injonctions socio-économiques, l'une faisant constamment des compromis pour s'insérer dans la société, l'autre appelée la “jeunesse invisible” souffrante du manque de diplôme, disposant de peu de ressource autour d'elle pour s'épanouir. Cécile Van de Velde explique dans son entretien *Sous la colère et les épreuves du devenir adultes en monde néolibéral* que les “générations actuelles sont prises en étau du fait d'une conjoncture historique” (Loncle, 2016)<sup>2</sup>. Selon la sociologue, la société actuelle se caractérise par la fin d'un monde avec la remise en cause du capitalisme et par les multiples injonctions de la société sur le choix d'orientation notamment, le tout engendrant une pression sociale forte sur les jeunes tous types de jeunesse confondus. Cette conjoncture a généralisé certaines pensées chez les jeunes, comme le dilemme ‘je gagne ou je vis ma vie’ illustré par la déviance ou non de “l'autoroute sociale”<sup>3</sup>.

Du point de vue du territoire, la jeunesse peut être un atout lorsqu'elle répond à certaines de ses aspirations, notamment l'expérimentation<sup>4</sup>. L'expérimentation naît selon Cécile Van de Velde d'un sentiment de trahison de la société pour les jeunes qui cherchent alors à se concentrer sur eux-mêmes, part en quête de sens pour leur vie à travers l'engagement, en militant, réalisant des actions locales, se regroupant entre eux. Dans cette même optique, les jeunes se tournent de plus en plus vers des modes de gouvernance partagée pour espérer rendre leur quotidien meilleur, renforcer le sentiment d'être utile. Le territoire peut alors dans cette perspective offrir des possibilités aux jeunes en mobilisant ses acteurs. Je tiens à préciser que par facilité nous parlons de ‘la’ jeunesse, tout en gardant en tête qu'il s'agit d'un prisme *“faut garder en tête qu'on parle là d'une même jeunesse, ya des jeunes de mon âge qui ne*

---

<sup>1</sup> Sociologue, professeure à l'université de Montréal et spécialiste des inégalités sociales et parcours de vie. C'est notamment sur ses travaux que je me suis appuyée pour comprendre le prisme de la jeunesse aujourd'hui.

<sup>2</sup> Entretien avec Cécile Van de Velde, réalisé par Patricia Loncle, *Sous la colère des épreuves du devenir adulte en monde néolibéral*, Cairn, 2016

<sup>3</sup> Source : idem ; il s'agit d'une expression correspondant au schéma actuel du marché du travail.

<sup>4</sup> Gaétan Hamon, Albane Jean-Peytavin, Valérie Poudray, Mélodie Roche, Nicolas Senil, *La jeunesse, Un levier de transformation les territoires ruraux en Ardèche*, Cairn, 2019 - source : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2019-2-page-31.htm>

*vont pas du tout avoir le même avis que moi*” (Réna, 28 ans). (Movilab, s.d.) (07, s.d.) (Helbrunn, 2016)

De ces mêmes constats écloit le Projet d’Investissement d’Avenir de l’État (PIA) pour lequel le programme Ardèche, Jeunesse, Innovation, Ruralité (ci-après AJIR) est devenu lauréat. Je vais m’attarder quelques instants sur ce programme, qui fait objet de bon nombre d’enquêtes, il est long et très vaste. Il est essentiel d’en connaître les quelques objectifs pour la compréhension de la suite de ce mémoire puisque mon stage s’inscrit dans ce programme. Ce dernier se déroule sur 6 ans, il a pour objectifs *“Rendre les jeunes auteurs de leurs parcours de vie et construire un territoire où la ruralité est synonyme de modernité et d’avenir”* (AJIR, rapport d’activité 2018). Plusieurs acteurs du territoire s’approprient ce programme et le font progresser chacun à leurs façons avec les compétences qui leur sont propres. La structure dans laquelle j’effectue mon stage : la Trame 07, est par exemple un dispositif chargé d’accompagner les tiers lieux dans toute l’Ardèche, eux aussi acteurs du territoire. Je reviendrais sur son identité, son rôle et ses objectifs tout au long de ce mémoire, puisque la Trame 07 va l’alimenter de réponses concrètes de terrain en tant qu’acteur ressource de l’Ardèche.

Voici donc en résumé les conditions d’arrivée de mon stage début avril : une structure accompagnant les tiers lieux en milieu rural ardéchois, un programme d’intégration d’une jeunesse aux multiples facettes dans les prises de décision et les projets sur ce même territoire.

On en vient donc à la notion de tiers lieux : *“un espace à mi-chemin entre le travail au bureau et la maison”*, la solution au dilemme *“je travaille ou je vis”*, *“Des bureaux pas chers et une ambiance cool pour créer ma startup”*<sup>5</sup> ou *“De manière générale, sont qualifiés de tiers lieux certains emplacements qui permettent la mise en relation approfondie et le dialogue entre des individus divers sans déterminisme marchand”*.<sup>6</sup> Au final, selon Antoine Burret<sup>7</sup>, la définition de ce terme importe peu, ce qui est essentiel de comprendre c’est qu’il s’agit d’un outil ‘citoyen’ propice à l’expérimentation pour une réappropriation des manières de travailler, c’est le ‘faire ensemble’ qui distingue le tiers lieu d’une autre structure publique. Ils véhiculent certaines valeurs de partage, d’ancrage territorial et d’éthique qu’on peut retrouver dans d’autres organisations de l’ESS<sup>8</sup>. Pour illustrer cette notion, voici quelques exemples de tiers lieux que vous connaissez peut-être déjà et sur lesquelles nous reviendrons pendant le déroulement de ce mémoire : les espaces de *coworking*, les *fablab* ou encore les *hacker spaces*<sup>9</sup>. En Ardèche, 28 tiers lieux sont recensés en 2020, 18 sont existants, 9 en projets, 51,9% sont concentrés dans le sud du territoire d’après les résultats de l’enquête que j’ai réalisé pendant mon stage, présentée un peu plus précisément ci-après.

---

<sup>5</sup> Expression de témoignages recueillis par Movilab, qu’on qualifie comme le Wikipédia des tiers lieux - source : <https://movilab.org/wiki/Accueil>

<sup>6</sup> Antoine Burret, *Étude de la reconfiguration en tiers lieu : la repolitisation par le service*, HAL, 2017 - source : [https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01587759/file/burret\\_a\\_these\\_udl.pdf](https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01587759/file/burret_a_these_udl.pdf)

<sup>7</sup> Sociologue à l’Institut des Sciences des Services au Centre Universitaire d’Informatique de l’Université de Genève, spécialiste sur la notion de tiers lieu.

<sup>8</sup> Figure issue du site de la coopérative des tiers lieux ‘grande sœur’ de la trame 07 : <https://coop.tierslieux.net/tiers-lieux/ingredients/>

<sup>9</sup> Coworking : <https://en.wikipedia.org/wiki/Coworking>

Fablab : <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/fablab/>

Hackerspace : <https://en.wikipedia.org/wiki/Hackerspace>

Pour aller plus loin dans les définitions et connaître quelques exemples, le site de la Trame 07 - source : <http://latrame07.fr/>

Suite à ces quelques éclaircissements concernant ces notions qui animent mes quatre mois de stage, je vous présente les missions concrètes que je devais réaliser (certaines sont encore en cours). Il s'agit d'un stage de quatre mois, effectué à La Trame 07 dans le cadre de mon Master 1 en économie sociale et solidaire à l'université Lyon 2, il a débuté le 6 avril et prendra fin le 7 août 2020. Il se déroule en quatre phases bien distinctes : une première phase d'acculturation aux notions et aux projets avec la mise en place d'une organisation de stage qui m'est propre, une seconde phase de construction de la méthodologie d'enquête, une troisième de réalisation d'enquête et la dernière est réservée à l'analyse, au bilan et la proposition de dispositif. Je suis encore aujourd'hui à la phase de réalisation de l'enquête. Cette étape est constituée de plusieurs éléments à imbriquer les uns dans les autres afin de maintenir une cohérence dans le travail de recherche et pouvoir mettre ce travail d'enquête au service de la problématique principale.

Pourquoi une telle enquête ? La commande émise par la Trame 07 est de faire un état des lieux de la fréquentation des tiers lieux par les jeunes, cibler les freins et les leviers à cette fréquentation dans le but de mettre en place des conditions favorables à la fréquentation ou une augmentation de la fréquentation. Il est apparu alors nécessaire de prendre connaissance des réalités de terrain grâce à l'outil enquête.

Pour l'aspect technique, la méthodologie d'enquête s'est déclinée en trois points : un questionnaire à destination des tiers lieux ayant pour objectif l'obtention de données chiffrées sur les tiers lieux et la jeunesse<sup>10</sup> ; des entretiens non directifs également avec les personnes actives dans les tiers lieux afin d'approfondir ces données chiffrées et lever des pistes de freins ou leviers ; une petite série de témoignages de jeunes ardéchois de tout âge et partout en Ardèche.

L'enjeu de cette enquête est pour moi de répondre à des interrogations sur la jeunesse par le biais des tiers lieux. En effet mise à part la dernière partie témoignage de l'enquête qui s'adresse aux jeunes directement, l'ensemble de l'enquête s'adresse aux tiers lieux sans faire de distinction jeune ou non. Après un temps de recherche sur les jeunes, de premières interrogations ont émergé et m'ont aidé à établir un premier questionnaire (cf. Annexe 1) répondant de manière chiffrée à mes questionnements comme par exemple : combien y a-t-il de jeunes impliqués dans les prises de décision dans les tiers lieux ? Ou bien : Quelles sont les activités dans lesquels ils s'investissent lorsqu'ils sont présents ? Ainsi établir un premier état des lieux, comme porte d'entrée pour la seconde étape de l'enquête.

Étant donné que mon stage dure quatre mois (ce qui peut paraître peu de temps au vu des immenses et vastes sujets que sont la jeunesse et les tiers lieux), une collaboration s'est construite avec le Cermosem qui reçoit également une stagiaire, Anna Mathieu, sur la même période. Elle travaille sur les possibilités offertes aux jeunes d'expérimenter ; les territoires ruraux en quête de réponse. Nous avons décidé de mutualiser nos résultats sur nos enquêtes respectives afin d'enrichir le contenu de nos analyses.

J'ai donc construit un guide d'entretien comme outil de réponses aux réflexions sur les problématiques de départ de La Trame 07 : quels sont les freins et les leviers à la fréquentation dans les tiers lieux par les jeunes ? Quels sont les freins et les leviers à leur implication dans ces lieux ? D'autres hypothèses seront vérifiées ou abordées grâce aux travaux d'enquête de la stagiaire du Cermosem.

---

<sup>10</sup> Consultable via ce lien [framaforms](https://framaforms.org/node/213270/submission/5442370) : <https://framaforms.org/node/213270/submission/5442370> ; les résultats sont encore en cours de présentation, mais certains chiffres significatifs seront exposés pendant le mémoire.

Le choix s'est porté sur un entretien non directif, aussi appelé entretien libre. Ce type d'entretien a été retenu pour encourager la personne interviewée à aller plus loin dans l'explication de sa pensée. Le but est d'aborder de grandes thématiques au cours d'une conversation, l'enquêteur (moi-même) n'intervient que pour relancer la conversation et encourager la personne interrogée à laisser libre cours pour connaître son point de vue fondamental sur la question. Il permet d'aller au bout d'un raisonnement. Cela laisse également la possibilité de développer d'autres hypothèses pendant l'échange.

Des entretiens auprès de qui ? Compte tenu de la situation Covid 19, j'ai commencé et je continue mon stage en télétravail, j'ai donc fait le point sur les outils à ma disposition pour pouvoir construire et mener les entretiens à distance. Il était donc compliqué pour moi de trouver des jeunes ardéchois prêts à réaliser un entretien à distance sans avoir de contact préalable. J'ai choisi pour cible des personnes qui travaillent dans les tiers lieux et qui ont répondu à la première enquête (questionnaire quantitatif) et ce par facilité de communication avec la possibilité d'avoir accès à un échantillon non exhaustif, mais répandu sur l'ensemble du territoire ardéchois. La prise de contact avec les tiers lieux a donc été facilitée par le carnet d'adresses de la structure. L'âge de la personne interrogée importe peu pour la cible, il est possible que l'entretien se déroule avec une personne de moins de 30 ans ou non. C'est un aspect que je n'ai pas pris en compte dans la création du guide d'entretien, qui me mettra en difficulté par la suite, on le verra dans la fin de ce mémoire. Néanmoins, il était important de réaliser une enquête de terrain avec ce type d'entretien afin de me rendre compte des réalités de terrain et alimenter ce mémoire en répondant à la problématique.

À l'heure actuelle, 13 entretiens sont programmés, j'ai pu en réaliser 2 à Annonay.

La construction de ce guide est une mission qui m'a pris plus de temps que prévu et pour cela, l'analyse des résultats n'étant pas finie à ce jour, ils ne peuvent garnir complètement ce mémoire, je fournirai quelques résultats bruts de mes entretiens ainsi que les grands constats à chaud que j'aurais pu tirer. L'analyse est prévue courant juillet et aura pour but d'extirper les informations utiles pour répondre à la problématique de départ.

Pour présenter ce guide d'entretien de façon claire, il faut en comprendre d'abord les enjeux et le contexte dans lequel il s'inscrit. Étant donné que nous nous adressons aux usagers des tiers lieux et non à des jeunes, les questions concernant directement la jeunesse ne peuvent être posées aux tiers lieux, on peut simplement demander un avis. Par exemple, on peut demander "À votre avis, quel est le frein principal à la fréquentation des tiers lieux par les jeunes?" (comme fait dans le questionnaire), mais la question "Pourquoi les jeunes sont ou ne sont pas présents dans les tiers lieux?" risque d'être sans réponse de la part de notre interlocuteur, ou bien une réponse vague, voire déstabilisante.

Pour rester cohérente avec notre choix de cible et pouvoir analyser des réponses où les interviewés ont pu s'exprimer longuement, j'ai choisi de faire ressortir trois axes qui lient les aspirations de la jeunesse et les pratiques des tiers lieux. Ces trois axes sur lesquels je me suis appuyée représentent les différentes thématiques que je souhaite aborder lors de l'entretien, ils sont aussi le reflet des hypothèses émises. Les trois axes sont : l'expérimentation, la collaboration, l'accompagnement / l'inclusion. Comment les faire ressortir suite aux entretiens ? L'idée est telle que les entretiens sont des outils pour creuser les pratiques concrètes au sein d'un tiers lieu et les croiser avec les différentes variables que sont : les personnes qui vivent en milieu rural, la raison de leur investissement dans le tiers lieu, leur perception de la jeunesse, le mode de fonctionnement d'un point de vue interne.

Pour finir avec cette méthodologie d'enquête et dans un souci de confidentialité, je préciserai simplement le prénom et l'âge de la personne interviewée, pas sa fonction ni le nom du tiers lieu dont elle est membre. Pour plus de clarté, *les phrases tirées de ces entretiens seront en gras et bleu.*

C'est dans cette perspective que j'ai entamé des recherches sur la jeunesse, les tiers lieux et les points de corrélation entre les deux, d'où la problématique, boussole de ce mémoire de stage : comment les tiers lieux sont-ils à l'avant-garde de nouvelles relations sociales favorables à l'épanouissement d'une jeunesse rurale ? Je tenterai d'y répondre, de la nuancer ou m'en rapprocher principalement à l'aide de cette enquête que j'ai réalisée, je mobiliserai également les analyses de la littérature sur les sujets ainsi que les actions concrètes de la Trame 07 synthétisées pendant mon expérience en tant que stagiaire. Ce mémoire est également rythmé tout du long par un certain nombre d'hypothèses nées au fil de ces quatre mois, que je tente de vérifier ou d'écarter.

Dans une première partie, je présenterai le contexte général de mon stage et de ce mémoire de façon plus précise, comment le développement des tiers lieux reflètent-ils l'ESS en milieu rural ? De la naissance des tiers lieux en passant par les besoins auxquels ils répondent, les valeurs qu'ils portent et leur cadrage institutionnel, cette partie sera essentiellement historique et contextuelle. Elle se construira en mettant en parallèle les points clefs de la loi Hamon de 2014 relative à l'encadrement des structures de l'ESS et les caractéristiques propres aux tiers lieux en milieu rural. Nous intégrerons également une partie importante sur la jeunesse afin de pouvoir faire les liens entre ce que proposent les tiers lieux et ce qui inspire les jeunes ruraux. Le travail sur l'expérimentation faisant partie de l'identité d'un tiers lieu, représentant un des axes principaux évoqués précédemment reliant aspiration de la jeunesse et identité d'un tiers lieu, j'ai choisi d'articuler la fin de cette première partie autour de cette notion en m'appuyant sur les hypothèses de départ suivantes : les tiers lieux sont-ils des lieux propices à l'expérimentation ? Est-ce que ton tiers lieu correspond à un espace où les individus peuvent se réaliser ou essayer de nouvelles choses ? Et les jeunes spécifiquement ou tout le monde ?<sup>11</sup> Les tiers lieux et plus largement l'ESS sont-ils considérés par les jeunes comme marginaux à la société, les rendant réticents à l'expérimentation ?

Dans une seconde partie, j'annoncerai les deux autres des axes principaux sur lesquels je me suis appuyée pour réaliser les entretiens non directifs, également éléments de réponse à la problématique. Il s'agit d'abord des pratiques collaboratives, elles sont un des piliers de la construction d'un tiers lieu, des organisations de l'ESS de façon générale et une des aspirations importantes pour les jeunes. On verra à travers les résultats de l'enquête que tous les tiers lieux sont soucieux des pratiques collaboratives, dans leur fonctionnement et leur prise de décision. Les jeunes portent une attention particulière à cet aspect, c'est par cette voix qu'ils s'engagent, osent et prennent des responsabilités, en clair ils expérimentent. On remarquera également que la simple définition d'une gouvernance partagée n'est pas convaincante pour eux, c'est à ce moment-là qu'on approfondira la notion d'inclusion. C'est une notion vers laquelle les tiers lieux et les jeunes glissent assez logiquement puisqu'elle nous rapporte vers des valeurs de partage et d'humanisme, moins formalisées que l'affirme la loi Hamon, plus parlantes pour les jeunes et essentielles pour leur émancipation. On verra enfin le rôle du territoire dans ces processus, comment les tiers lieux véhiculent la collaboration, l'inclusion, est-ce qu'il s'agit de pratiques qui se propagent ? J'organiserai cette partie autour des hypothèses suivantes : les pratiques des tiers lieux sont attirantes dans leur mode de fonctionnement et la revendication d'une gouvernance partagée, mais laissent-ils en réalité peu de place aux jeunes dans les pratiques concrètes ? Le mode de gouvernance partagée comme point de corrélation entre l'ESS, les tiers lieux et la jeunesse en milieu rural ? Le tiers lieu crée-t-il des conditions favorables au soutien des jeunes (le jeune est épaulé et considéré) ?

---

<sup>11</sup> Question tirée du guide d'entretien (cf. Annexe 2)

# I. L'ESS en milieu rural, le développement des tiers lieux et leurs réponses aux besoins socio-économiques actuels

## L'inscription des espaces partagés dans un contexte socio-économique évolutif

### 1.1 Présentation des tiers lieux, parallèles avec la Trame 07 et l'ESS

Proverbe d'un concierge : *“un tiers lieu ne se définit pas par ce qu'il est, mais par ce que l'on en fait !”* (Movilab). Le 'wikipedia' des tiers lieux, *“la conciergerie est le processus d'accueil et d'animation d'un tiers lieu”* (Movilab). Le tiers lieu existe depuis toujours puisqu'il s'agit d'un espace de partage qui ressemble à ses usagers, où les locaux se rassemblent avec des besoins et envies communs. Certains assimilent cet aspect du tiers lieu au principe du *bottom up*<sup>12</sup>, en référence à un mode gestion ascendant, qui part d'en bas pour faire évoluer des fonctionnements plus spécifiques. Les tiers lieux se sont approprié ce principe grâce à un ensemble de réflexion autour des communs, des travaux d'Elinor Ostrom par exemple, qui propose de façon globale la considération des espaces et la gestion de ces derniers par les collectifs locaux. Par ces éléments, les tiers lieux existent depuis longtemps sous différentes formes. La crise économique de 2008 a encouragé l'émergence des tiers lieux, accentuant la méfiance envers les institutions, comme les banques, favorisant les échanges entre pairs dont les liens de confiance se sont renforcés. C'est un phénomène qu'on retrouve dans un des cercles liés à l'ESS, appelée économie collaborative émergente à l'air du numérique puisqu'elle s'est intensifiée par le bai de plateformes collaboratives basées sur la confiance, l'utilisation d'un bien plutôt que sa possession<sup>13</sup> et l'échange de pair à pair. C'est une forme d'économie parlante pour les jeunes nés avec internet et les réseaux sociaux.

L'arrivée du numérique à la fin du 20e siècle a formalisé ce type d'espace, inscrivant le tiers lieu dans une dynamique moderne associant le travail à distance possible et l'accès à une documentation presque illimitée.

Ils vont prendre véritablement leur place à partir de 2010. En 2005 naît le premier espace de coworking à San Francisco, deux ans après le premier en France, puis à partir de 2014 en Ardèche. L'Ardèche comme le département de la Drôme sont des territoires où les économies locales se propagent, c'est le territoire chéri de Pierre Rabhi. Il est un des porteurs du message de la 'sobriété heureuse' induisant la maximisation des échanges locaux.

Les tiers lieux sont par définition des espaces de collaboration, c'est-à-dire des espaces où les décisions, les projets s'établissent collectivement. La collaboration est inscrite soit dans le mode de gouvernance, soit dans le fonctionnement général des tiers lieux. On note que 88,8%

---

<sup>12</sup> Terme utilisé par Movilab - source : [https://movilab.org/wiki/L%27ADN\\_des\\_Tiers\\_Lieux](https://movilab.org/wiki/L%27ADN_des_Tiers_Lieux)

<sup>13</sup> Benoît Helbrunn, *l'essor des pratiques collaboratives*, Cairn, 2016 - source : <https://www-cairn-info.bibelec.univ-lyon2.fr/revue-etudes-2016-3-page-41.htm>

<sup>14</sup> des tiers lieux interrogés dans l'enquête affirment s'organiser de manière horizontale, soit par un mode de gouvernance sociocratique, soit de façon plus informelle où ils décrivent un mode de fonctionnement "au fil de l'eau", "en fonction des coworkers"<sup>15</sup> par exemple. La Trame 07, est accompagnatrice et support des tiers lieux ardéchois inconditionnellement et à n'importe quelle étape de leur développement. Elle est également à l'image d'une forme de collaboration. Effectivement, le dispositif de soutien n'impose pas de formalisation d'engagement ou une adhésion aux tiers lieux, il s'agit d'échanges, de mises en commun d'outils, d'informations et de compétences qui leur sont proposés dans le but de collaborer et rendre réel la fameuse expression 'ensemble on va plus loin'. Étant donné que les pratiques collaboratives font l'objet de toute la seconde partie de ce mémoire, je reviendrai en détail sur ces points, il me paraissait néanmoins judicieux d'en dire quelques mots ici puisque c'est une thématique phare dans l'identité des tiers lieux. On verra également dans la suite du développement ce que représentent ces pratiques collaboratives pour les jeunes, pourquoi elles peuvent répondre à certains de leurs besoins en créant de nouvelles relations sociales au travail ?

Pour en revenir à la définition même d'un tiers lieu, on utilise le mot 'tiers' qui fait référence à une troisième proposition qui est ici un lieu autre que la maison ou le lieu de travail qui seraient les deux premières propositions. Proche de la maison puisqu'on associe le tiers lieu à un espace convivial, social et à la fois proche du bureau classique puisqu'on y trouve aussi les équipements nécessaires au travail en bonnes conditions. Une tierce proposition nous rapporte à l'alternative, plus de choix binaire, mais un choix nouveau, autre, qui change des habitudes. En ce sens, l'économie sociale et solidaire propose également une troisième manière de vivre, de concevoir le travail. En effet, selon la loi Hamon de 2014 relative à l'économie sociale et solidaire, un des principes fondamentaux est la primauté des personnes et de l'objet social sur le capital. C'est-à-dire que l'ESS offre un chemin économique différent de celui du modèle dominant actuel capitaliste. Pour ce faire, la loi Hamon encadre les structures de l'ESS, en limitant la lucrativité, les obligeant à réinjecter au moins 50% des bénéfices dans leur structure<sup>16</sup>. Nous observons alors un changement de paradigme concernant le travail qui ne va plus avoir pour but le seul retour d'une rémunération. Une alternative peut parfois être confondue avec un mouvement marginal, les jeunes peuvent par exemple adopter ce genre de préjugés, est-ce vrai pour les tiers lieux ? L'ESS ? Pour quelles raisons les jeunes sont-ils amenés à ces pensées, quels sont les vecteurs d'un tel postulat ? Ce sont ces questions qui guideront la partie suivante dédiée aux injonctions de la société sur la jeunesse, les amenant vers les préjugés sur les tiers lieux et l'ESS en général.

## 1.2 - Une vie alternative : face au vertige du choix

*"Pour les jeunes, l'ESS reste associée à des petites structures sur des territoires limités potentiellement en contradiction avec la réalité économique. Elle n'est pas attractive professionnellement, car à aucun moment ils n'y associent rémunération à la hauteur de leurs*

---

<sup>14</sup> Résultats du questionnaire, la trame 07, 2020 - source :

<https://framaforms.org/node/213270/submission/5566812>

<sup>15</sup> Réponse au questionnaire en ligne à la question 'Comment définiriez-vous votre mode de fonctionnement?', La Trame 07, 2020 - source :

<https://framaforms.org/node/213270/submission/5566812>

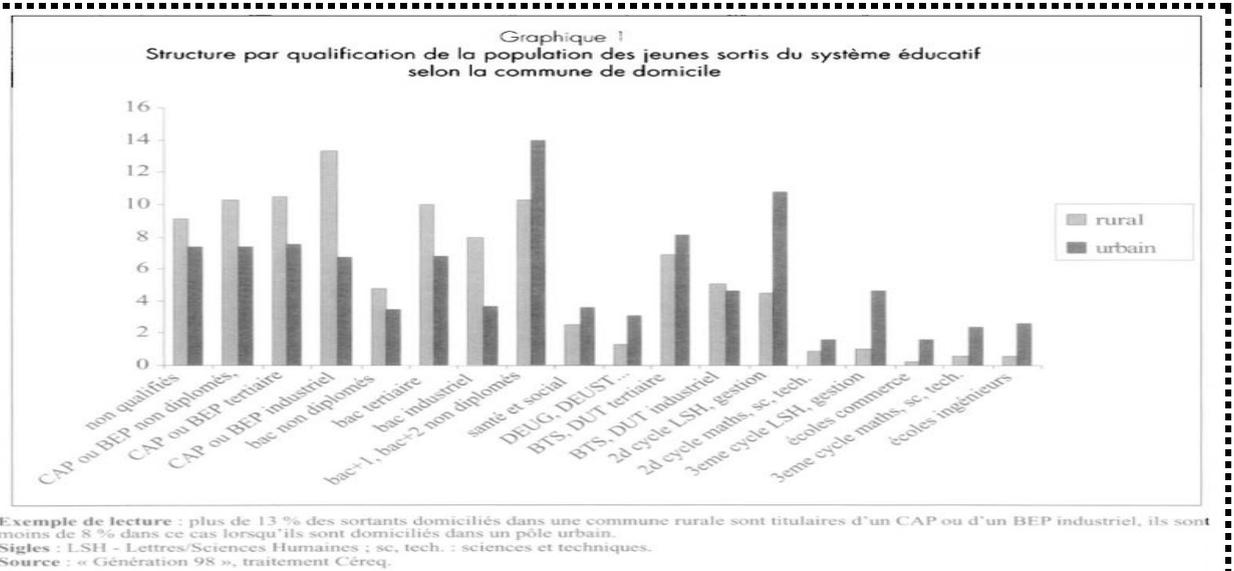
<sup>16</sup> Informations synthétisées tirées des cours de spécialité ESS à l'université Lyon 2 et du site internet du gouvernement, Légifrance - source :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029313296&dateTexte=&categorieLien=id>

attentes ou encore une possibilité de carrière professionnelle”<sup>17</sup> (article de JeunESS, 2012). Cette étude de ‘JeunESS’ reste à nuancer puisqu’on trouve très peu d’informations sur la manière dont a été réalisé le sondage et donc l’enquête qualitative. Cependant, cette citation est intéressante dans le sens où elle nous renvoie à une des caractéristiques des jeunes insufflées par Cécile Van de Velde lorsqu’elle parle du “*vertige du choix*”<sup>18</sup> (C. Van de Velde, 2017). Selon la sociologue, un certain nombre d’injonctions sociales existent et font pression sur les jeunes au moment de leur orientation notamment. Pour pouvoir dresser un état des lieux des conditions sociales de la jeunesse aujourd’hui et ainsi comprendre comment son épanouissement serait possible au travers de nouvelles relations sociales, il me paraît important de parler quelque temps de ces injonctions de la société. Cela nous permettra ensuite de spécifier à quels besoins de la jeunesse peuvent répondre les tiers lieux.

D’après la sociologue, la société imposerait ce ‘vertige du choix’ selon trois caractéristiques, la première étant l’imposition d’un choix précoce où un adolescent lambda doit avoir une idée de ce qu’il souhaite faire dans la vie. Il s’agit d’un choix rapide puisque le but final est que le jeune s’insère sur le marché du travail dès la sortie de ses études. La seconde caractéristique est celle du choix presque définitif, l’orientation va déterminer les études, puis le travail pour une grande partie de la vie, un choix qui pèse donc lourd sur la vie professionnelle. Selon cette caractéristique, la société présente le choix comme interchangeable, impose l’investissement des jeunes dans la formation qu’ils ont choisi sans prendre en compte une possible évolution dans le choix et un changement de direction. On appuie ce propos par la notion d’échec scolaire que relève Cécile Van de Velde, accompagnée du sentiment de déception pour les jeunes et leurs pairs, qui se laissent alors porter par la société. Cette expression est le reflet de multiples constructions sociales en place depuis des années concernant les décisions d’orientation, renforcées par le fait qu’elles ne laissent pas de droit à l’erreur pour le jeune. C’est ainsi que naît une forme d’anxiété chez les jeunes, contraints de rejoindre une filière qui est porteuse de débouchés au lieu d’en choisir une selon leur appétence. Pour illustrer ce phénomène, permettons-nous une petite parenthèse sur la différence entre la jeunesse rurale et la jeunesse urbaine.

On remarque, grâce au graphique ci-dessous que si la valorisation du diplôme était aussi signifiante que les parcours moins classiques, c’est-à-dire l’ensemble des formations qui se font en apprentissage et/ou dès la fin de la 3e, les jeunes ruraux seraient qualifiés d’aussi diplômés que les jeunes urbains. On remarque par conséquent dans ce même graphique que



<https://www.youtube.com/watch?v=OL0M7bwJHbs>

les jeunes ruraux se dirigent plus souvent vers des métiers techniques, manuels dès l'adolescence.

*Figure 1 : Structure par qualification de la population des jeunes sortis du système éducatif selon la commune de domicile, source : Génération 98, CEREQ*

Pour en revenir au vertige du choix, dans cet engrenage de l'anxiété, les jeunes ruraux ont alors peu de visibilité sur l'ensemble des possibilités autour d'eux. La compression de choix d'orientation dans un laps de temps court et l'accentuation des conséquences du choix en sont les facteurs principaux. Face à ces caractéristiques principales imposées par la société sous différentes compilations de constructions sociales, les jeunes ne réagissent pas tous de la même manière.

Certains vont trouver leur chemin en répondant conformément aux injonctions et tenter d'obtenir des diplômes, des expériences valorisantes sur curriculum vitae afin d'entrer sur cette *autoroute sociale* annoncée dans l'introduction. Ils vont devoir *“adapter leur « être » aux contraintes du marché et de la compétition sociale”*<sup>19</sup> ce qui peut engendrer un déni du 'soi' et faire émerger une colère contre la société. Désillusions et frustrations<sup>20</sup> apparaissent parfois lorsque ces jeunes surdiplômés atterrissent dans une société souffrante d'une dévalorisation montante du diplôme, même si ce dernier reste une sécurité face à la précarité. Selon Louis Maurin, le directeur de l'Observatoire des inégalités qui s'appuie sur le bilan emploi-formation de l'INSEE, en une trentaine d'années, le même diplôme a fortement dégradé la reconnaissance sociale auquel il pouvait donner l'accès. C'est un propos que nous pouvons confirmer par l'enquête qualitative réalisée :

*“Génération bullshit job, je suis désolée, mais moi j'ai fait 6 ans d'études supérieures et je ne trouve pas forcément du travail là où je vis et puis je me rends compte que travailler dans un bureau 35 heures par semaine ça me rend malheureuse en fait” ; “On se rend compte qu'il n'y a plus d'emploi, qu'on fait des études pour rien”* (Réna 28 ans).

L'interviewée précise ici un sentiment de trahison de la société fort à la source de beaucoup

Arrighi, 2004

*“de la décision qu'il prend à quinze ans découle de façon quasi mécanique le lieu où il construira sa vie. L'appétence rurale particulière pour les formations professionnelles devient dès lors beaucoup plus intelligible. Ces formations constituent une « offre de proximité »... qui prépare à un avenir de proximité.”*

d'aspirations nouvelles chez les jeunes.

D'autres jeunes vont prendre du recul par rapport à ces diverses demandes de la société, certains par choix d'autre par obligation. Ceux qui choisissent de se détacher de cette pression sociale vont prendre un *“ temps de respiration”*<sup>21</sup> (Langlais, 2019) par un temps de pause, une année de césure par exemple au cours de laquelle ils vont pouvoir expérimenter de nouveaux

<sup>19</sup> Entretien avec Cécile Van de Velde, réalisé par Patricia Loncle, *Sous la colère des épreuves du devenir adulte en monde néolibéral*, Cairn, 2016

<sup>20</sup> Louis Maurin, *Des jeunes de plus en plus souvent déclassés*, Futuribles, 2020, <https://www.futuribles.com/fr/article/des-jeunes-de-plus-en-plus-souvent-declasses/>

<sup>21</sup> Alexandra Langlais, *Jeunesse comme ressource pour le territoire*, Mémoire de master 2, 2019

angles de travail à travers des services civiques, des *woofing*<sup>22</sup> par exemple. Il ne s'agit pas pour ces jeunes de prendre une année pour ne rien faire, là intervient une autre injonction sociale aux jeunes qui leur pressent d'être mobile, de donner un sens à leur vie. Ce sont des formes d'entrevoir les études qui sont plus longues, mais ces années de pause sont de pair avec l'idée de 'je vais retourner ensuite aux études', les injonctions de la société les rattrapent parfois. Nous pouvons aussi observer chez ces jeunes un phénomène de désadhésion totale à la société qui pousse les jeunes à se réorienter vers des pratiques plus locales, collaboratives, de se concentrer sur leur 'soi', le 'vivre sa vie' plutôt que la gagner, dont on parlera plus tard dans le développement.

Enfin, une autre partie des jeunes subissent leur retrait des études, souvent anéantis par le manque de diplôme, disent au revoir à cette *autoroute sociale*. Leurs compétences scolaires deviennent outils de stigmatisation, les confortant dans leur statut, aveuglant d'autres possibilités de parcours. Nous parlons ici de la jeunesse 'invisible' évoquée en introduction. Les jeunes ruraux peuvent se retrouver dans ce cas de figure, enclavés dans leur territoire avec des difficultés de mobilité, ayant peu accès aux ressources pour pouvoir s'épanouir pleinement sur le marché du travail.

Ces constats sur la jeunesse étant fait, il est imaginable que les jeunes subissant autant de pression sociale soient amenés à penser que les mouvements alternatifs au système actuel puissent être 'trop' marginaux. La jeunesse rurale peut cependant être vraiment intéressée par les tiers lieux et l'ESS en général puisqu'ils répondent à différents besoins bien spécifiques du monde rural.

## Quelles vertus présentent les tiers lieux?

### 2.1 Des réponses aux besoins sociaux et économiques

Les tiers lieux répondent de manière générale à trois types de besoins actuels que sont la limitation des coûts économiques, l'accès facilité aux ressources, le partage de valeurs communes qui alimentent le 'faire ensemble'. Pour aborder ces trois points, je m'appuie sur les travaux de Nicolas Aubouin et Ignasi Capdevila<sup>23</sup> sur les espaces de créativité et d'innovation.

La limitation des coûts notamment économiques se présente lors de la mutualisation de l'utilisation des espaces et des outils. Les tiers lieux permettent aux personnes qui sont dans ce cas de figure d'accéder aux équipements de bureau sans avoir la charge d'un loyer seul, c'est le cas pour les tiers lieux qui proposent notamment des espaces de *coworking*. C'est un aspect important du projet lorsqu'une personne se lance dans l'entrepreneuriat par exemple. En effet, année après année, la volonté de créer son activité en auto entreprise augmente. En 2019 on note une augmentation de 25,3% de création d'activité auto entrepreneur, on en compte 815 257 contre 691 283 en 2018<sup>24</sup> (INSEE, 2019) il existe d'ailleurs un parallèle intéressant à faire entre les jeunes de moins de 30 ans et les jeunes auto entrepreneurs

---

<sup>22</sup> Selon l'internaute, il s'agit d'un terme emprunté de l'anglais. C'est un système d'organisation qui consiste à faire travailler bénévolement des personnes sur une exploitation agricole et biologique, en échange du gîte et du couvert. - Source : <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/woofing/>

<sup>23</sup> Nicolas Aubouin et Ignasi Capdevila, *La gestion des communautés de connaissances au sein des espaces de créativité et d'innovation : une variété de logiques de collaboration*, Cairn, 2019

<sup>24</sup> Chiffres de l'INSEE, *Chiffres création d'entreprises des auto entrepreneurs*, fin juin 2019 - source : <http://www.union-auto-entrepreneurs.com/actualites/chiffres-creation-entreprise-insee-acoss/>

*“ Limiter les coûts liés aux incertitudes de la transaction sur le marché. En effet l’hypothèse théorique de l’économie des coûts de transaction est que les transactions entre agents sur le marché conduisent à l’incertitude de leurs résultats en raison de la rationalité limitée et de leur opportunisme. Pour surmonter l’incertitude, les transactions impliquent des coûts de négociation et de suivi. Pour les réduire, les agents peuvent mettre en œuvre une stratégie qui vise à limiter les risques de conflits et optimiser les gains relatifs. ”*

(nouveaux dans la création de leur activité)<sup>25</sup>. Ces deux types de jeunes auraient soifs des mêmes ressources dans la construction de leur projet, leur parcours, on le verra dans la suite de ce mémoire. Cette montée des auto entrepreneurs est le résultat de plusieurs actions et discours de la politique gouvernementale, mais je ne rentrerai pas dans ces détails afin de ne pas nous éloigner du sujet de cette partie qui est consacrée aux besoins socio-économiques auxquels répondent les tiers lieux. Pour en revenir aux espaces partagés, j’ai choisi un des tiers lieux ardéchois soutenus par la Trame 07 pour vous donner une idée des coûts pour un coworker : le Préau, espace collectif<sup>26</sup> de travail. Ce tiers lieu a mis en place une grille de tarification pour tous types de coworkers, ponctuels ou réguliers pour leur donner accès à cet espace.

Il est alors possible pour des auto-entrepreneurs ou salariés d’une entreprise de venir travailler dans un espace de coworking proche de chez soi à des loyers réduits. Ce genre de pratiques permet également de ne pas dépendre des fluctuations du marché, puisque les prix fonciers sont soumis à ses lois.

Toujours dans le but de limiter les coûts, les tiers lieux ont vocation à limiter les déplacements puisqu’ils sont utilisés par des locaux. Or la tendance générale actuelle nous amène à penser à un ‘retour aux campagnes’, de plus en plus de citoyens s’installent dans les campagnes par envie du confort que ce cadre peut apporter. La prise de conscience écologique<sup>27</sup> de ces dernières décennies transforme les façons de consommer et d’habiter. Elle accentue cette volonté de limiter les déplacements par le télétravail, ou bien avec un lieu propice au travail proche de chez soi et ainsi limiter les émissions de CO<sup>2</sup>. De plus, la situation du Covid 19 ayant plongé certains travailleurs dans le télétravail, il est désormais plus envisageable pour les actifs de ne pas faire de déplacements trop longs pour se retrouver sur le lieu de travail. D’après les résultats internes à la Trame 07, en 2018, le dispositif comptait 114 contacts qui travaillent en partenariat avec la Trame, dont 7% en dehors du département. En 2019, proportionnellement à l’augmentation des contacts, 30% sont hors du département. En 2020 on compte déjà 53 contacts en plus depuis le début de l’année<sup>28</sup>, ce qui amène la coordinatrice de la Trame 07 à penser que le télétravail se massifie.

---

<sup>25</sup> Parallèle effectué au cours du webinaire du 26 mai 2020, de l’association des Adrets autour de la thématique “définir les tiers lieux jeunesse”, dans le cadre du projet AJITeR, CR sous forme d’article - source : <https://www.ajiter.fr/?LeDynamismeEnMilieuRuralViaDesEspacesDe>

<sup>26</sup> <http://latrame07.fr/le-preau/>

<sup>27</sup> Massification d’ouverture de magasin bio, marches pour le climat 2018, discours politiques mentionnant la transition écologique, augmentation des élus locaux écologistes...etc.

<sup>28</sup> Informations de l’interview avec Mélanie Clidière, Télétravail, levier de développement pour l’Ardèche ? - source :

<http://latrame07.fr/interview-teletravail-levier-de-developpement-pour-lardeche-%f0%9f%8e%99/>

Les tiers lieux permettent également l'accès aux ressources, quelles qu'elles soient. Ils sont organisés de manière à ce que les usagers aient des espaces de rencontres ou puissent travailler ensemble selon les compétences de chacun. *“Le fablab semble être, comme les hackerspaces, un lieu de frottement entre des activités professionnelles et amateurs qui réinterrogent les rapports au travail”*<sup>29</sup>. Dans un même tiers lieu, on peut retrouver des artistes du spectacle, des artisans ou encore des travailleurs salariés, au même titre que les espaces peuvent être aménagés selon les différentes professions, on peut alors trouver des espaces investis et disponibles pour des résidences artistiques, des lieux d'expositions ou du matériel de menuiserie. Le Vesseaux mère, un tiers lieu ardéchois est à l'image de ce propos puisque beaucoup de personnes de professions différentes font vivre le lieu<sup>30</sup>. En ce sens, la Trame 07 confirme cette mutualisation des ressources à l'échelle au-dessus de celle des tiers lieux. En effet, dans son programme d'animation du réseau, le dispositif propose régulièrement des ateliers de collaboration et mutualisation d'outils d'intelligence collective. J'ai par exemple assisté à des ateliers de co-développement organisés par la Trame 07 qui consistent en l'enrichissement mutuel de tiers lieux sur la problématique de l'un d'entre eux pouvant faire écho à celle d'autres<sup>31</sup>.

Enfin, les tiers lieux répondent, dans la continuité de l'accès aux ressources, le travail en commun autour de valeurs communes. Nous venons de voir qu'il donne la possibilité de mutualiser les ressources et par conséquent de confirmer ces formes de travaux collectifs, *“la collaboration comme ressource clef”*<sup>32</sup> (Nicolas Aubouin, 2019). *“Le sens de communauté se développe d'abord par la motivation des membres à collaborer”*<sup>33</sup>, et ce devient possible avec la flexibilité de la structure comme racine d'émergence de motivation. La flexibilité d'un tiers lieu est importante afin de valoriser le *“partage de valeurs et de la confiance mutuelle et relationnelle”*<sup>34</sup>. On verra dans la seconde partie que les tiers lieux peuvent être des espaces dits flexibles dans leur organisation, permettant l'inclusion et donc l'implication de ses usagers.

Voici dans les grandes lignes les vertus que peuvent diffuser les tiers lieux à leur population et aux thématiques générales qu'impose le contexte socio-économique actuel à savoir : la limitation des coups et de la dépendance au marché par le partage de locaux et d'outils ; l'accès aux ressources par la diversité des champs d'action des tiers lieux laissant place à la complémentarité ; le développement de valeurs communes dans les travaux collectifs et l'investissement dans de tiers lieux qui ressemblent à leurs membres. Voyons maintenant comment on peut entrevoir des liens entre ces réponses et les besoins des jeunes. Nous avons vu dans une première partie les comportements qu'adoptent les jeunes ruraux, leur vision du parcours en fonction de ce qu'ils subissent socialement.

---

<sup>29</sup> Évelyne Françoise Lhoste, Marc Barbier, *FabLabs, l'institutionnalisation de Tiers-Lieux du « soft hacking »*, 2016, Cairn - source : <https://www.cairn.info/publications-de-Évelyne-Françoise-Lhoste--79727.htm>

<sup>30</sup> La trame 07, présentation du Vesseaux mère - source : <http://latrame07.fr/le-vesseaux-mere/>

<sup>31</sup> Pour exemple, un compte rendu de ces ateliers de co-développement que j'ai réalisé, La Trame 07 - source : <http://latrame07.fr/wp-content/uploads/2020/04/Compte-Rendu-Atelier-Co-d%C3%A9veloppement-1.pdf>

<sup>32</sup> Nicolas Aubouin et Ignasi Capdevila, *La gestion des communautés de connaissances au sein des espaces de créativité et d'innovation : une variété de logiques de collaboration*, Cairn, 2019

<sup>33</sup> Idem

<sup>34</sup> Idem

## 2.2 Besoins spécifiques d'une jeunesse rurale ; une perte de confiance dans le pouvoir politique

Cécile Van de Velde affirme qu' "aujourd'hui, les jeunes générations font davantage part d'une difficulté à «exister » pleinement dans la société" (Loncle, 2016)<sup>35</sup>. Ces difficultés apparaissent autant sur le plan politique, social qu'économique. Intéressons-nous d'abord aux difficultés sur le plan social ou économique et comment les tiers lieux peuvent y répondre.

Sur le plan social, on remarque une nouvelle orientation des valeurs ancrées dans la société, les jeunes ne croient plus en la liberté, la fraternité, mais tendent vers des valeurs de solidarité et du respect sur le podium avec l'égalité comme nous pouvons observer sur le tableau ci-dessous (Figure 3 : Les nouvelles valeurs selon les jeunes).

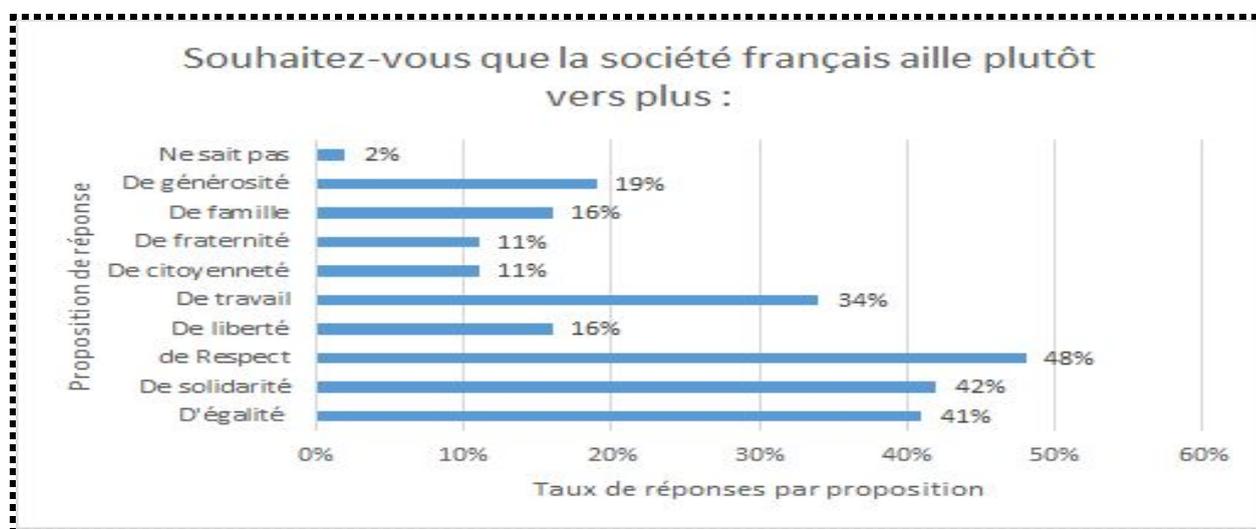


Figure 2 : Les nouvelles valeurs des jeunes, Données de la fondation de France, 2007

Les jeunes, maintenus dans une société en évolution sont victimes de constructions sociales régies par des valeurs qui ne leur correspondent plus vraiment. Les jeunes ruraux ont cependant besoin d'exister au sein de la société.

*“Il n’y a pas de jeunes ici, enfin entre 18 et 25 ans tout le monde part faire ses études dans de grandes villes, après y’en a certains qui reviennent comme moi, on est tous revenus avec ma bande de potes. “Mais y’en a qui partent parce qu’ils ne trouvent pas de travail ici” (Réna, 28 ans)*

En plus d’aller s’installer hors de de leur territoire rural d'origine, les jeunes ont des difficultés d’insertions professionnelles par manque de ressources ils vont devoir contracter un emploi inférieur à leur niveau de qualification. Ou à contrario s’insérer sur le marché du travail en évitant une forme de stigmatisation tout en renforçant le sentiment de reconnaissance face à la société, impliquant un déracinement et accentuant le phénomène d’invisibilité sociale pour les jeunes ruraux qui restent sur leur territoire. Les jeunes doivent s’adapter aux contraintes géographiques, de mobilité qu’impose le milieu rural. Le tiers lieu se veut proche de ses usagers, c’est une de ses fonctions principales. Pour être considérés dans la société et espérer

<sup>35</sup> Entretien avec Cécile Van de Velde, réalisé par Patricia Loncle, *Sous la colère, les épreuves du devenir adulte en monde néolibéral* - source :

<https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2016-4-page-48.htm>

obtenir un emploi, les jeunes aspirent alors à des valeurs de respect dans l'optique d'être considérés au même titre que d'autres individus plus âgés.

Ce besoin de considération est lié à un manque de reconnaissance sociale impulsée par la perte de confiance dans les pouvoirs politique (cf. figure 3 : le sentiment des jeunes vis-à-vis du pouvoir politique).

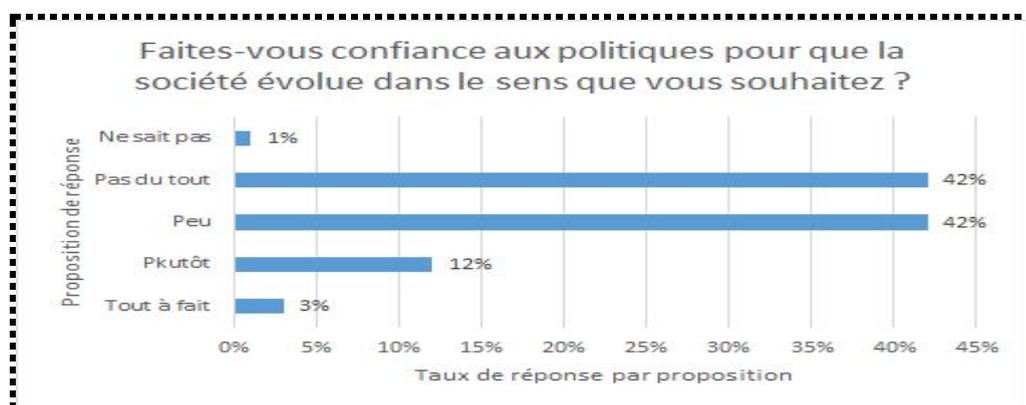


Figure 3 : Le sentiment des jeunes vis-à-vis du pouvoir politique

Source : Données de la fondation de France, 2007

D'après cette étude, nous constatons que la majorité des jeunes français ne fait peu ou pas confiance aux politiques pour que la société évolue dans le sens qu'ils le souhaitent.

L'ensemble de ces constats amène la Trame 07 à qualifier les jeunes aujourd'hui comme de jeunes 'slasheurs' qui ne considèrent pas leur activité professionnelle comme centre de leur vie : "Les jeunes se distinguent de leurs aînés en ce qu'ils semblent moins enclins à investir coûte que coûte n'importe quel emploi à n'importe quel prix, et que la vie hors travail prend plus d'importance à leurs yeux". (Anna Stellingner, 2008)<sup>36</sup> Les tiers lieux représentés par le dispositif comme des ensembles de briques chacune déterminante un champ d'action qui correspond aux aspirations de ses membres, ils permettent alors la possibilité d'évolution dans plusieurs domaines, concilier travail et *hobbies* par exemple.

## Jeunesse et expérimentation - les tiers lieux laboratoires pour la jeunesse

<sup>36</sup> Anna Stellingner, Raphaël Wintrebert, François de Singly, *Les Jeunes face à leur avenir*, Fondation pour l'innovation politique, 2008 - source : <https://fr.scribd.com/document/113780339/Etude-Les-Jeunes-Face-a-Leur-Avenir>

Voici une définition brève de l'expérimentation vers laquelle j'ai tendu pour mener l'enquête et l'écriture de ce mémoire à bien. Je tiens à préciser que lors des entretiens non directifs, je ne prononce pas ce terme, mais tente plutôt de parler avec des expressions : oser se lancer dans des projets, sortir de sa zone de confort, être fier de soi. (cf. Annexe 2 : la grille d'entretien). Autant de synonymes de l'expérimentation, plus accessibles que le terme en lui-même. En effet, les jeunes testent, osent, se trompent pour alimenter leurs parcours de vie et se construire socialement. Nous avons exposé précédemment les conditions du dilemme 'gagner ou vivre sa vie'. Certains jeunes se sentant trahis par la société, choisissent de suspendre leurs études et vont choisir le retour sur le 'soi' par le biais de l'expérimentation. Il existe plusieurs vecteurs à l'expérimentation<sup>37</sup>, le premier est le vecteur 'liberté', il est nécessaire que l'espace puisse accueillir l'envie d'expérimenter. Le second vecteur est celui de la vision de l'engagement et la formalisation de ce dernier. Le troisième vecteur est celui de l'organisation du lieu notamment dans la prise de décision et le fonctionnement général. Nous allons nous concentrer sur les deux premiers, le troisième vecteur étant réservé au développement de la dernière partie. On tentera donc dans cette partie de confirmer ou non si

Strat, 2009

*“Expérimenter, c’est constituer un contre-pouvoir à l’intérieur même des situations. Expérimenter, c’est faire advenir de nouvelles formes de vie et d’activité, de pensée et de création. Expérimenter, c’est se montrer aussi inventif et créatif que le sont les formes contemporaines de pouvoir. Expérimenter, c’est opposer aux dispositifs de domination une puissance d’autonomie et de singularisation. Expérimenter, c’est faire varier une situation pour en moduler les perspectives. Expérimenter, c’est déployer une question à l’endroit même où les institutions imposent une solution” CITATION Pas09 \l 1036 (Strat, 2009).*

les tiers lieux sont des espaces de proposition libre, s'ils sont flexibles dans leur vision de l'engagement.

*“Le lieu est fait pour que les personnes puissent se réaliser”* (Alexia 25 ans), c'est une des premières impressions qu'a exprimé l'enquêtée lorsque nous allons aborder la thématique du dispositif expérimental (cf. Annexe 2, la grille d'entretien). Les tiers lieux, par leur définition et d'après les réponses, leurs usagers sont accueillants et ont vocation à laisser les personnes entrantes dans le tiers lieu proposer des projets, se lancer. Des *“espaces libres, où tu as un projet et viens ! Tu as besoin de quoi ? 50m<sup>2</sup> ? Ben vas-y viens !”* (Réna, 28 ans).

La seconde facette de l'expérimentation est l'engagement. On peut prendre l'exemple du service civique pour illustrer une des formes d'engagement. Le service civique est un outil permettant aux jeunes de pouvoir s'investir dans une structure indépendante du niveau scolaire, mais par la motivation de chacun. Le service civique autrefois récompensé à l'Élysée attise la reconnaissance sociale attendue<sup>38</sup>. La reconnaissance sociale passe aussi par le regard des autres, il s'agit de se montrer dans la société et d'interagir avec les autres. *“T'es jeune, t'as envie de faire ton activité, t'es peut-être pas obligé de la faire dans ta chambre ou sur ta table de salon. Tu peux venir ici comme ça tu vas rencontrer des gens avec qui tu peux faire des partenariats”*. (Réna, 28 ans) nous confirme la nécessité de faire ensemble pour être reconnu, partager et échanger. Mais comment est réellement perçu cet engagement

<sup>37</sup> Déterminés selon la littérature de la jeunesse (cf. la bibliographie)

<sup>38</sup> Selon Wenceslas LIZÉ, *“La reconnaissance a lieu à chaque fois qu'un individu, un groupe ou une institution valide une identité revendiquée par autrui ou le crédite d'une certaine valeur sociale”*, Reconnaissance, *sociologie*, Encyclopædia Universalis - source : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/reconnaissance-sociologie/>

lorsqu'il s'agit des jeunes ? Les jeunes sont parfois qualifiés de 'volatiles', ils sont mobiles et en construction. Dans la démarche du programme AJIR, et lors d'un échange avec un des soucieux<sup>39</sup>, j'ai pu ouvrir les yeux sur de larges possibilités d'intégrer l'engagement. Il existe par exemple un outil d'intégration de la jeunesse dans les modes de gouvernance, le jury jeune qui est également un outil d'expérimentation qui n'impose pas de formalisation précise de l'engagement "*À partir du moment où tu viens, tu es membre*"<sup>40</sup>, cela crée une souplesse de participation. C'est un aspect qui peut être contraignant pour l'accompagnateur qui ne sera jamais vraiment sûr de qui est là, à quel moment. L'engagement peut alors être vu comme ponctuel, par de petites implications, chacun s'implique comme il le peut selon son parcours de vie, c'est un des besoins de la jeunesse concernant l'engagement. Les jeunes qui ont perdu confiance dans les institutions ou la politique publique se redirigent petit à petit vers de nouvelles formes d'engagements, qui prennent sens dans le quotidien des jeunes, dans leurs façons de consommer, plus locales, de s'associer, on analysera ces points plus en détail dans la partie qui suit de ce mémoire.

*"La participation à la vie démocratique de chaque communauté ne se résume pas au fait de prendre part par le vote à une élection donnée, même si cet élément est important. La participation et la citoyenneté active signifient avoir les droits, les moyens, l'espace et l'opportunité, et là où cela est nécessaire le soutien, pour participer à, pour influencer les décisions et s'engager dans des actions et des activités susceptibles de contribuer à la construction d'une société meilleure"*<sup>41</sup>.

Il s'agit pour ces jeunes d'exister dans la vie politique à travers l'engagement moins formel et l'expérimentation, c'est une manière de contourner l'obstacle de la légitimation du jeune par ses pairs plus âgés souvent critiques de ce point de vue là. "*Vous êtes des rêveurs*" Réna 28 ans, qui fait entendre les commentaires que le collectif a reçus lorsqu'ils ont décidé de donner vie à un lieu, devenu tiers lieu.

On peut aussi voir des jeunes très engagés dans la politique dite plus traditionnelle, prenons l'exemple du nouveau maire de Vinzieux (en Ardèche). Hugo Violay, 19 ans a été élu maire en mars 2020, il a pour objectif de faire de son village d'enfance non pas "*un village-dortoir pour alimenter les bassins d'emplois, mais de créer vraiment une vie de village*" (Violay, 2020)<sup>42</sup>. Il raconte dans son interview que créer sa légitimation en tant que jeune candidat aux municipales a été un long travail pour que les "*gens le prennent au sérieux*"<sup>43</sup>. On voit ici que par habitude, les individus reconnaissent difficilement des jeunes dans la politique, de leur voir un engagement qui peut paraître ambitieux, "*en fait quand tu tombes sur un homme, plus âgé, ta parole n'est plus écoutée*" (Réna, 28 ans).

Pour finir avec le volet expérimentation, il est nécessaire de prendre en considération l'aspect expérience, dans le sens d'un vécu ou de compétences accumulées au fur et à mesure des années. Il est important pour le jeune de s'enrichir de ses pairs plus vieux, "*Les deux autres membres actifs du tiers lieu sont plus vieux que moi, ils m'aident à prendre du recul sur ce que je fais par leurs expériences*" (Alexia, 25 ans). Cet enrichissement doit être mutuel et

---

<sup>39</sup> Personne-ressource du programme AJIR

<sup>40</sup> Cette même personne au cours d'un échange avec le 12 mai 2020

<sup>41</sup> Charte instaurée en 1992 par le CPLRE (*Congrès des pouvoirs locaux et régionaux*) puis révisée par le Comité des ministres du Conseil de l'Europe au Congrès de Crocavie en mars 2002, adoptée en mai 2003.

<sup>42</sup> Hugo Violay, maire de Vinzieux, interview dans Brut. , juin 2020 - source :

<https://www.youtube.com/watch?v=Bm4QzQIE1BU>

<sup>43</sup> Idem

bienveillant pour qu'il puisse être fructueux, on verra dans la seconde partie que c'est une des caractéristiques de l'environnement pour qu'il soit inclusif et pas seulement intégratif.

Il s'agit donc d'un changement des mentalités à double enjeu : permettre aux jeunes l'engagement non formalisé, laisser le temps, laisser faire et à la fois reconnaître qu'il y a aussi des jeunes dans les politiques, des jeunes engagés sur le long terme comme ce jeune nouveau maire.

C'est donc en laissant l'espace et puis la communication nécessaire à l'implication de nouvelles personnes et le libre cours à l'engagement que le tiers lieu devient un lieu propice à l'expérimentation pour les jeunes. C'est de cette façon que les jeunes deviennent aussi ressource clef pour le territoire, puisqu'ils le font vivre de leurs projets, une fois les freins caractéristiques de la jeunesse passés comme la précarité, le manque de confiance en soi. Les tiers lieux, ancrés dans leur territoire donnent la possibilité à ces jeunes se prendre leurs responsabilités dans des projets en les invitant à s'engager.

Nous avons pu voir au travers de différents exemples, des témoignages de l'enquête, des lectures sur la jeunesse que l'ESS, que les tiers lieux en milieu rural peuvent faire fuir la jeunesse en quête de *l'autoroute sociale* par le côté d'insécurité, trop marginal qu'ils peuvent dégager. Cependant, de nombreuses passerelles existent entre les besoins de cette jeunesse et ce que propose l'ESS par l'exemple des tiers lieux. Nous avons également remarqué que les pratiques collaboratives sont un sujet sous-jacent de toute cette première partie. Il est vrai que l'expérimentation n'est pas la seule aspiration des jeunes, elle est accompagnée de la collaboration, d'où le 'faire ensemble'. Nous allons donc dans la suite analyser comment la *puissance de la communauté* résonne dans la tête des jeunes ruraux.

## II. Des pratiques collaboratives vers l'inclusion des jeunes ruraux

Ces pratiques collaboratives ne sont pas ou pas encore les plus répandues dans notre société, mais elles y tendent pour les jeunes en tout cas : *“ça demande des validations, un mode de vote...etc. ça fait se poser beaucoup plus de questions, mais je pense que tu crées beaucoup moins de frustration après chez les gens”* ; *“plus les gens tu les responsabilises, plus ils s’investissent (...), mais en étant heureux”* (Réna 28 ans). C’est en ça que les tiers lieux peuvent être à l’avant-garde de nouvelles relations sociales. Nous avons vu en première partie que l’expérimentation pouvait encourager l’épanouissement social et professionnel de la jeunesse, la collaboration en est une couche supplémentaire puisqu’on verra dans la suite de ce mémoire qu’elle est en partie portée par la jeunesse, *“les vieux , tu leur parles d’autogestion, ils te regardent avec des yeux de merlans frits”* (Réna 28 ans).

### De la collaboration

Les pratiques collaboratives sont inscrites dans la loi qui encadre l’ESS et par conséquent dans les statuts des structures, nous l’avons vu dans la première partie. Il est important d’ajouter à cela le fait que l’ESS promeut un mode de gouvernance partagée qui va dans le sens de ces pratiques. Sont des structures de l’ESS : les associations, les coopératives, les mutuelles et les fondations<sup>44</sup> et les entrepreneurs sociaux depuis 2014.

Les constats que nous avons fait sur la jeunesse dans la partie précédente de ce mémoire nous ont permis d’aboutir vers un sentiment d’injustice et de colère envers la société que développe la jeunesse, *“Nous assistons à une montée d’une jeune génération de plus en plus critique et démocratique [...] avec une demande d’égalité, de directivité, de transparence, d’éthique”* (Velde, Les jeunes et l’engagement civique, 2014)<sup>45</sup>. Nous remarquons que la jeunesse est en demande de pratiques collaboratives. Nous verrons dans cette section comment elles se mettent en place dans l’ESS, au sein des tiers lieux, les vertus qu’elles inspirent et en quoi la collaboration peut incarner l’accompagnement des jeunes dans leurs parcours. Nous verrons également que ce type d’accompagnement est vecteur d’émancipation lorsqu’il est inclusif et que le territoire est à son tour mobilisé.

#### 1.1 Les vertus de la collaboration et sa mise en place<sup>46</sup>

Pour commencer, mettons-nous d’accord sur le terme de ‘collaboration’ qui reflète un espace d’apprentissage articulé autour du partage de différentes ressources. Selon Nicolas Aubouin et Ignasi Capdevila, la collaboration correspond aux conséquences des relations sociales et professionnelles au sein d’un même espace.

De leur côté, l’ESS, dans notre cas les tiers lieux font naître des besoins sociaux et locaux, c’est-à-dire que des collectifs se construisent et entreprennent des projets parce qu’ils ont des

---

<sup>44</sup> Selon CNCRES dans *L’ESSpace des acteurs de l’économie sociale et solidaire*, 2015 - source : <http://www.esspace.fr/presentation-de-l-ess.html>

<sup>45</sup> Enquête AFEV, *Les jeunes et l’engagement civique*, L’Observatoire de la jeunesse solidaire de l’AFEV, 2014 - source : [https://www.youtube.com/watch?v=MAuBV\\_hvpZc](https://www.youtube.com/watch?v=MAuBV_hvpZc)

<sup>46</sup> Pour cette partie, je me suis appuyé principalement sur les travaux de Nicolas Aubouin et Ignasi Capdevila, *Gestion de communauté de connaissance*

besoins communs auxquels ils ont trouvé des solutions collectives. Ainsi découle le sens de la communauté qui dépend souvent de trois critères : la motivation des membres, la confiance et le partage de valeurs et la réciprocité et l'entraide entre eux. On retrouve ici à peu près les mêmes principes fondateurs des tiers lieux (pour rappel : la limitation des coûts, la mutualisation des ressources, le partage de valeurs). Dans le même sens, la Trame 07 agit comme un acteur collaboratif du territoire par son désir d'accompagner les tiers sans faire à leur place. Par la non-formalisation de ses échanges avec les tiers lieux, la Trame 07 invite à la collaboration avec et entre les tiers lieux mettant en commun des valeurs et l'entraide on l'a vu avec l'exemple des ateliers de co-développement plus haut. Pour Francou et Kaplan, la

Renaud Francou et Daniel Kaplan, 2011

*« Que nous dit ce phénomène de la confiance pair-à-pair ? Que la confiance a besoin de points d'appui : les référents traditionnels ayant failli, ou se montrant incapables de comprendre l'aspiration des individus à prendre en main leur vie et leurs choix, ces derniers vont chercher ailleurs, dans l'échange avec d'autres individus qui leur ressemblent. En définitive, l'émergence de ces nouveaux espaces exprime un désir de confiance, qui trouve ici plutôt qu'ailleurs les moyens de s'exprimer »*

confiance entre individus pourrait devenir ainsi un nouvel horizon pour une société en mutation :

Il existe donc plusieurs façons de collaborer que nous explorerons dans les sous parties suivantes, comment collaborer dans notre manière de consommer, puis comment collaborer lorsqu'il s'agit de prendre des décisions.

Heilbrunn Benoît, 2016

*« Les individus ont (...) accès à des biens (ou des réseaux) qu'ils n'ont pas la capacité de posséder ou qu'ils choisissent justement de ne pas posséder du fait de contraintes dues au manque d'espace, ou à des préoccupations environnementales. Par opposition au système de possession, les consommateurs obtiennent un droit d'usage d'un produit ou d'un service sur la base de logiques d'accès ou de location. Or, de nombreuses études sur les pratiques de consommation ont montré que le mode de consommation d'un bien induit le type de relations à l'égard dudit bien, de même qu'il affecte les régimes de préférence, les valeurs sous-jacentes au choix du bien et le désir de consommer. »*

## **1.2 Un changement de paradigme actuel prometteur dans le mode de consommation**

Nous avons rapidement évoqué les principes d'une économie collaborative issue ou étroitement liée à une économie sociale et solidaire qui a pour mot d'ordre accéder plutôt que posséder. Les tiers lieux mettent en effet à disposition un lieu et tout un tas d'équipements en utilisation libre pour ses membres, la manière de consommer autrement est encouragée par ce genre de principe.

La dimension collaborative pour les jeunes et dans les tiers lieux est ressortie au travers de l'enquête, *“nous on est... on a vraiment cette volonté d'une dimension très participative”*<sup>47</sup>,

---

<sup>47</sup> Nous ferons la différence entre collaborative qui consiste à faire avec les autres ce que nous ne pouvons faire seuls et mettre sa force d'action au service d'un projet collectif volontairement. La

*on va pas tout construire, on va pas tout imposer, on invite vraiment les gens à venir faire ensemble*” (Réna 28 ans). On remarque ici la volonté de jeunes qui ne vont pas prendre part à la politique de façon traditionnelle, mais font agir politiquement dans leur fonctionnement quotidien ou en menant des projets collectivement. Les jeunes sont de cette manière invités à prendre part aux décisions et participer à la vie politique d’un projet. Il y a en plus un effet collatéral à ce genre de pratique que souligne notre enquêtée qui ajoute une vertu *“plus les gens tu les responsabilises, plus ils s’investissent (...), mais en étant heureux”* (Réna 28 ans). Les aspects positifs de cette société collaborative se corrélaient aussi aux aspirations, plus généralisées de la population totale que nous avons évoquées en début de ce mémoire comme la prise de conscience écologique et le besoin de limiter les coûts économiques. Selon l’enquête menée par le CREDOC, les envies de collaboration seraient en premier lieu de faire des économies ou gagner de l’argent, de nouer des liens, de protéger l’environnement, de contribuer à rendre la société meilleure et pour finir d’agir au niveau local. De là, la consommation peut devenir un véritable lieu de socialisation et d’apprentissage des intérêts communs.

### 1.3 Les associations à l’image d’une société plus collaborative

*“Je trouve qu’on est dans une société qui infantilise tout le monde”* (Réna, 28 ans), les jeunes évoluent dans une société qui les laisse difficilement exister à cause de leur posture et l’image qu’ils peuvent renvoyer. *“Le mot démocratie est très présent dans les propres réflexions et posture des jeunes eux-mêmes, il y a une demande de renouvellement démocratique”*<sup>48</sup>. On retrouve beaucoup chez les jeunes aujourd’hui la perte de confiance

Fondation de France, 2007

*« Les associations apparaissent dans les discours comme le grand acteur d’une société meilleure. La perception à leur égard est développée autour de trois axes. En premier lieu, les associations constituent un supplétif à l’action de l’État, mais semblent aussi être récipiendaires d’un certain pouvoir, attribué à l’origine au politique. En deuxième lieu, les associations sont des acteurs concrets qui améliorent la vie de tous les jours. Enfin, les associations constituent une solution pour faire changer les choses dans la société »*

dans les institutions et la politique publique, c’est ce sentiment de trahison qui les mène à conduire des projets à une échelle plus locale.

C’est en cela que l’ESS et les tiers lieux apparaissent comme des outils propices à la collaboration puisqu’ils sont moteurs à l’émergence des associations. D’après le *Mouvement up?* 83,5 % des établissements de l’ESS sont des associations (2014)<sup>49</sup>. Les associations peuvent représenter un renouveau de cette démocratie avec leur mode de gouvernance partagée ou en tout cas la prise de décision collective lors de CA pour les associations classiques. D’après notre enquête, 17% des tiers lieux interrogés ont adopté le statut d’une association collégiale, 56% sont des associations classiques. Nous avons pu remarquer au

---

participation est un mode d’engagement dans le travail qui permet aux membres du groupe d’effectuer des tâches sans en connaître le processus global. Dans ce mémoire nous parlons de collaboration, même si elle peut s’accompagner d’une dimension participative parfois. - source :

[http://hal.univ-grenoble-alpes.fr/file/index/docid/1022115/filename/Recherche-action\\_participative\\_collaborative\\_intervention\\_Quelles\\_explicitations.pdf](http://hal.univ-grenoble-alpes.fr/file/index/docid/1022115/filename/Recherche-action_participative_collaborative_intervention_Quelles_explicitations.pdf)

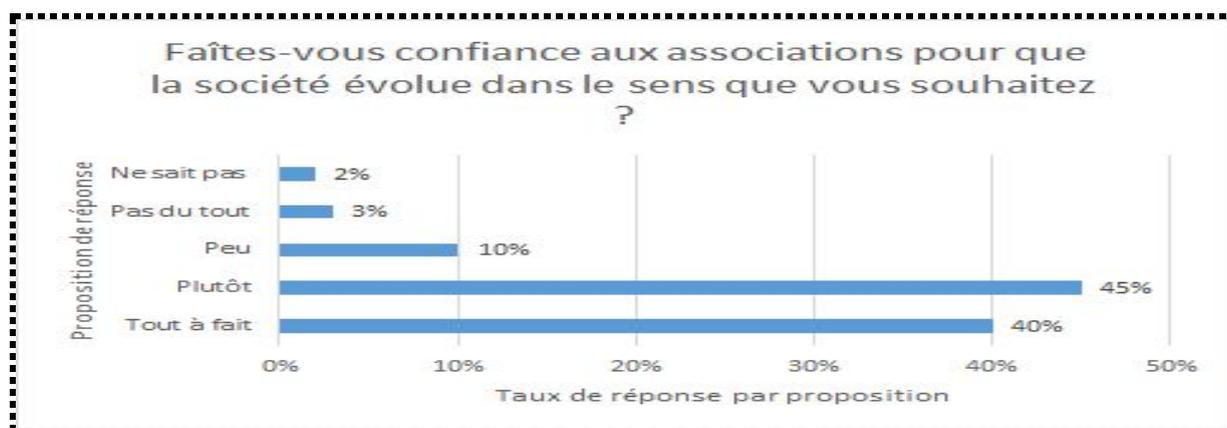
<sup>48</sup> Idem que la note 46

<sup>49</sup> Mouvement up, *que représente l’ESS en 2017 ?*, 2017, source :

<https://www.mouvement-up.fr/articles/que-represente-less-en-2017/>

cours des entretiens que le choix d'association classique avec un bureau est souvent acté par facilité administrative “ *(On pose) une vitrine hiérarchique, mais derrière on fonctionne pas comme ça*”, mais les tiers lieux aspirent à un mode de fonctionnement plus informel vers la collaboration outre les statuts ou bien font le choix de se diriger doucement vers des associations collégiales par exemple, “*on va bientôt faire le changement, on aimerait bien aller vers le collégial dans le principe*” (Alexia, 25 ans). Pourquoi cette volonté d'association ? Il y a d'abord un point historique que nous n'allons pas aborder dans le détail, mais il est important de souligner que la loi 1901 avait fait l'objet de nombreuses controverses au niveau des politiques, le droit d'association ayant plusieurs fois été supprimé au 19e siècle entre autres. L'autre raison est due à la volonté de vraie prise de décision en collectif, le fonctionnement de l'association n'est pas toujours formel, mais insiste sur ce point. Les jeunes peuvent collaborer, par le biais d'associations puisqu'ils ne croient plus dans le fonctionnement hiérarchique d'un groupe, “*Moi je suis dégoutée de la hiérarchie*” (Réna 28 ans). On remarque dans cette citation qu'une opposition au système actuel stricte s'affirme pour certains jeunes.

On a vu dans la première partie du mémoire que les jeunes confondent un sentiment de trahison par la société nourrie par la perte de confiance dans la politique publique en partie “*moi j'aime pas la hiérarchie et je pense que c'est pour ça que je suis pas bien dans la moitié de mes boulots salarié, parce que t'es payée tu dois te taire*” (Réna 28 ans). L'engagement associatif intervient pour les jeunes comme un pilier de changement de la société vers une autre qui leur ‘conviendrait’ mieux, ou au moins à l'image de leurs aspirations (cf. la figure 4 : La confiance dans les associations).



On remarque d'après le graphique précédent que les jeunes français croient en ce modèle associatif pour un futur de la société meilleure. Ils ont cependant conscience de certaines réserves par rapport à ce genre de pratiques :

*"LE COLLECTIF, MOI J'ADORE, MAIS ÇA NE S'IMPROVISE PAS! (...) ÇA DEMANDE DES VALIDATIONS, UN MODE DE VOTE...ETC. ÇA FAIT SE POSER BEAUCOUP PLUS DE QUESTIONS, MAIS JE PENSE QUE TU CRÉES BEAUCOUP MOINS DE FRUSTRATION APRÈS CHEZ LES GENS (...) C'EST HYPER COMPLIQUÉ DE TRAVAILLER EN COLLECTIF ET JE PENSE QUE CE N'EST PAS POUR RIEN QUE LE MONDE S'EST CONSTRUIT AUTOUR DE LA HIÉRARCHIE, PARCE QU'ILS DÉCIDENT EN SOLO ET APRÈS ILS IMPOSENT, C'EST BEAUCOUP PLUS SIMPLE" (RÉNA 28 ANS).*

L'association apparaît donc alors comme un outil collaboratif au moins en vitrine laissant le libre choix d'organisation des pratiques ensuite. Il existe dans l'ESS d'autres types de statuts qui sont à l'image de ce 'renouveau de démocratie', mais qui restent moins présents que les associations, 7% des tiers lieux interrogés sont par exemple des sociétés commerciales en coopératives (SCOP ou SCIC).

On a vu au travers de cette partie la constante recherche de pratiques collaboratives dans le mode de consommation ou dans le mode de gouvernance qui sont d'actualité chez les tiers lieux et base dans l'ESS. Les tiers lieux créent alors des conditions favorables à l'émergence de la collaboration entre les individus sur un territoire. Il existe cependant des outils dédiés aux jeunes, que propose notamment le programme AJIR. L'idée est de rendre les jeunes acteurs de leur territoire collectivement par leurs actions dans un mode consommation de la société engagé ainsi que dans le mode de gouvernance, il s'agit du jury jeune (cf. Annexe 3 : Logigramme d'AJIR).

#### **1.4 La discrimination positive pour l'émancipation des jeunes**

Dans son fonctionnement, AJIR a pour but de remettre les jeunes ruraux au cœur de leur territoire en les impliquant dans les décisions pour ce dernier. Le jury jeune fonctionne d'une telle manière qu'une enveloppe leur est dédiée, ils sont en charge d'utiliser cet argent pour construire un projet de A à Z, cela implique de nombreuses compétences en plus de devoir se mettre d'accord collectivement pour aboutir vers un projet qui leur fait sens. Dans ce jury, tout le monde est bienvenu, pas d'engagement formel comme expliqué en début de ce mémoire. C'est un exemple de discrimination positive, pourquoi ? On réserve une place aux jeunes dans un espace jeune avec des outils pédagogiques adaptés pour leur permettre de s'organiser entre eux et d'accéder à un pouvoir politique sur leur territoire, c'est un outil artificiel qui n'a pas sa place naturelle dans la société dans laquelle on vit d'ordinaire. De ces constats ont émergé d'autres questions, faut-il que les jeunes soient entre jeunes pour pouvoir s'émanciper, collaborer, expérimenter ?

*"Oui, je pense qu'entre jeunes, on est moins jugé et on est plus dynamiques"* (Réna, 28 ans), d'autres pensent qu'il est nécessaire d'être accompagnés par de plus vieux pour s'enrichir de leurs expériences *"Moi je suis contente de travailler avec (monsieur x), il*

*m'encourage et a du recul sur ce que je fais*” (Alexia, 25 ans). L’avis n’est pas tranché pour les jeunes. Il existe de tiers lieux constitués uniquement de jeunes comme à Morlaix en Bretagne ou bien des missions jeunesse comme la caravane des possibles qu’il serait judicieux d’aller voir de plus près qui proposent aux jeunes de la même façon que le jury jeune, l’accompagnement vers la construction d’un projet collectif avec eux et pour eux.

### Focus sur Morlaix :

Espace libre 2D à Morlaix en Bretagne, un laboratoire d'expérimentation, de création et de valorisation des initiatives des 18 - 30 ans

“Parmi les actions menées, le projet de l'espace 2D coordonné par le RESAM (Réseau d'Échange et de Services aux Associations en Pays de Morlaix) a pour objectif de créer un tiers lieu ressource identifié pour les jeunes de 18 à 30 ans afin de les accompagner dans la mise en place de leurs initiatives, de promouvoir les dispositifs de soutien et de leur permettre d'expérimenter”<sup>50</sup>.

Concrètement, l'espace libre du 2d c'est donc :

- ❖ - Un espace convivial et autogéré
- ❖ - Du matériel informatique, de bricolage, image et son, pédagogique...
- ❖ - Des temps d'ateliers, d'échange collectif, de retours d'expérience...
- ❖ De la mise en réseau avec les acteurs locaux (associations, collectivités, autres jeunes)



Image de l'Eco- Breton source :

<http://www.eco-bretons.info/morlaix-le-2d-lespace-pour-inventer/>

### Focus sur la caravane des possibles :

Cette expérimentation va débuter en janvier 2019. C'est un espace de formation et d'accompagnement en itinérance dans le Massif central (ou au-delà) avec et pour de jeunes porteurs de projets.

Les objectifs sont multiples :

- ❖ Soutenir les initiatives des jeunes
- ❖ Favoriser l'accueil en milieu rural
- ❖ Favoriser le lien entre acteurs jeunesse, des territoires et de l'accompagnement, en dépassant les dispositifs qui ont du mal à faire cohérence globale pour les jeunes.

“À travers ce projet nous souhaitons non seulement expérimenter, proposer, agir pour favoriser les initiatives de jeunes, leur permettre l'expérimentation, le test et l'erreur, mais aussi étudier, analyser (avec les acteurs du territoire), faire de la recherche, des propositions (notamment par les jeunes et les acteurs qui les entourent)”<sup>51</sup>.

Ce sont 10 jeunes avec leur projet en tête qui vont construire un parcours en itinérance de 10 jours et des formateurs, animateurs, intervenants pour apporter de la méthode et de la théorie en fonction des besoins identifiés par le groupe.

Cette année, le projet résulte d'un tour de la Gironde en itinérance avec des moyens de locomotions non polluants ponctué de haltes pour des concerts ou visites.



Capture d'écran vidéo de la caravane des possibles<sup>52</sup>

La place des jeunes aussi difficile à prendre comme on l'a vu tout au long de ce mémoire, n'est cependant pas à oublier et peut être aidée par la discrimination positive. L'essentiel est que “Les espaces représentent alors des structures de support mutuel qui permettent aux

<sup>50</sup>RESAM, Citation tirée de l'article 2D espace libre, <https://www.resam.net/le-2d-espace-libre-sp513.html>

<sup>51</sup> CREFAD AURA, La caravane des possibles - source : <https://www.crefadauvergne.org/la-caravane-des-possibles/>

<sup>52</sup> Idem

*membres de renforcer leur identité professionnelle et augmentent leur réputation entre leurs pairs*<sup>53</sup>. On touche ici du doigt la question de l'inclusion qui suit dans la prochaine partie.

Est-ce que le tiers lieu est capable de créer des conditions favorables à l'émancipation des jeunes lorsqu'ils se sentent épaulés et considérés ? C'est une hypothèse pour l'instant sans réponse, au travers des entretiens il n'est pas encore possible d'émettre un quelconque résultat. Ce qui est sûr c'est que les jeunes ont besoin de la reconnaissance sociale comme on l'a vu plus haut dans cet écrit et la considération du jeune dans la prise de parole est nécessaire pour lui permettre d'expérimenter et de s'émanciper, les projets jeunes permettent entre autres la facilitation de cette prise de parole et de décision.

Mais est-ce au territoire, aux tiers lieux de créer de telles conditions et aux populations de s'y adapter afin de s'intégrer dans des structures ? Ou bien les populations, les jeunes doivent former leurs structures pour s'épanouir sur le territoire ? Ces questions sont des réflexions issues de la problématique de départ par rapport aux enjeux que révèlent de nouvelles relations sociales, les nouveaux rapports au travail dans le milieu rural et pour la jeunesse.

---

<sup>53</sup> Nicolas Aubouin et Ignasi Capdevila, *Gestion de communauté de connaissance*, 2019 - source : <https://www.cairn.info/revue-innovations-2019-1-page-105.html>

## Vers l'inclusion

Ainsi, Nancy Fraser établit la notion de “parité de participation” à la vie sociale. Selon elle, *“tous les membres de la société doivent être en mesure d’interagir, sur un pied d’égalité, avec les autres, sans que leur situation économique ou culturelle n’interfère et ne fasse obstacle à leur participation”*. Nous pouvons distinguer deux conditions matérielles de cette notion : la condition objective de parité de participation supprimant les formes structurelles des inégalités sociales ainsi que la condition intersubjective, qui a pour but d’assurer que *“les instruments, moyens et procédures de la participation à la vie publique exprime un respect égal pour la parole de chacun, en intégrant la multiplicité des groupes et intérêts”*.

De là peut naître le sentiment d’appartenance à une communauté qui donne du sens à la collaboration. Nous verrons dans cette partie, dans quelles mesures le territoire ardéchois peut s’avérer inclusif ou non. Nous aborderons pour finir la notion de ruralité positive qui correspond au résultat d’un sentiment d’appartenance à une communauté faisant profiter le

Le Monde, Société inclusive : un “projet” politique universel, 2011

*“Une société dite “inclusive” s’adapte aux différences de la personne, va au-devant de ses besoins afin de lui donner toutes les chances de réussite dans la vie. L’inclusion exige donc, pour s’appliquer entièrement, la mobilisation et la volonté collectives des corps social, politique et économique afin de repenser leurs modes de réflexion et d’organisation pour l’intégration des personnes les plus fragiles*

territoire de ses richesses, en clair comment les jeunes ruraux peuvent-ils être force sur leur territoire, comment les tiers lieux peuvent-ils participer à cela, pourquoi ils ne peuvent pas ?

### 2.1 Les richesses du territoire inclusives, intégrantes ou repoussantes ? L’image d’une jeunesse à redorer

Les jeunes sont par leur identité des individus qui se questionnent, questionnant la société tout en étant en continuelle quête de leur vie, ils grandissent dans un environnement qu’ils remettent en question au fil des années. Cela peut être refusé par la société, c’est à ce moment-là que diverses injonctions compressent les choix des jeunes. La société peut également disposer d’acteurs ancrés localement laissant accueillir les remises en question des jeunes pour en faire des actions concrètes et cohérentes pour l’ensemble du territoire.

Les obstacles à la mobilité sont tels en Ardèche que les jeunes ne peuvent parfois vivre, étudier et travailler sur leur territoire. À cela le programme AJIR a réfléchi pour faire la démarche d’aller auprès des jeunes. D’après l’INSEE, le département de l’Ardèche est un territoire rural d’une superficie d’environ 5 500 km<sup>2</sup> ; il se compose de 335 communes, dont 91 communes de plus de 1000 habitants et seulement 14 communes de plus de 3000 habitants (2015). Ces données nous prouvent que le territoire aussi vaste soit il est constitué d’une population inégalement répartie sur ce dernier. Le programme et les acteurs ardéchois ont alors mis en place en 2017 un projet d’informations destinées aux jeunes en itinérance pour aller au plus proche des jeunes puisqu’on sait qu’ils peuvent être enclavés dans leur territoire. D’autres initiatives pour aller vers la jeunesse ont également donné naissance à une multitude de possibilités, de partenariats avec les missions locales par exemple. On remarque alors qu’à travers ces actions, le territoire agit de façon inclusive puisqu’il va lui-même s’adapter aux besoins et contraintes des jeunes. D’autres projets d’habitats jeunes plus proches des jeunes

ont aussi fait surface, le Cermosem avec sa ferme expérimentale au Pradel (Ardèche du Sud)<sup>54</sup> par exemple accueille des stagiaires et thésards souvent étudiants dans le développement rural où ils ont la possibilité de dormir dans le gîte du site.

Afin de favoriser davantage l'inclusion, l'image des jeunes est aussi à renouveler auprès des individus, certains pensent que *“Les jeunes d'aujourd'hui aiment le luxe, ils sont mal élevés, méprisent l'autorité, n'ont aucun respect pour leurs aînés et bavardent au lieu de travailler”* (Loriol, 2017)<sup>55</sup>. Ce genre de mentalité entraîne l'effet inverse d'un environnement flexible et propice à l'épanouissement des jeunes. Ces affirmations peuvent constituer des obstacles à l'inclusion dans le sens où elles induisent l'adaptation et un changement de comportement des jeunes pour qu'ils s'intègrent dans une société telle qu'elle est. Seulement, dans la continuité d'un processus inclusif la compréhension de l'autre, ici des jeunes, est essentielle, celle-ci s'ajoute à la reconnaissance sociale pour créer le sentiment d'appartenance à une communauté.

À cela s'additionne la montée en compétences des jeunes et aussi des acteurs du territoire par un enrichissement mutuel dans la construction collective de projet innovant pour le territoire, AJIR a effectivement détaillé et chiffré dans son premier rapport de 2018 ces impacts (cf. la figure 5 : Quels effets sur les acteurs ?)

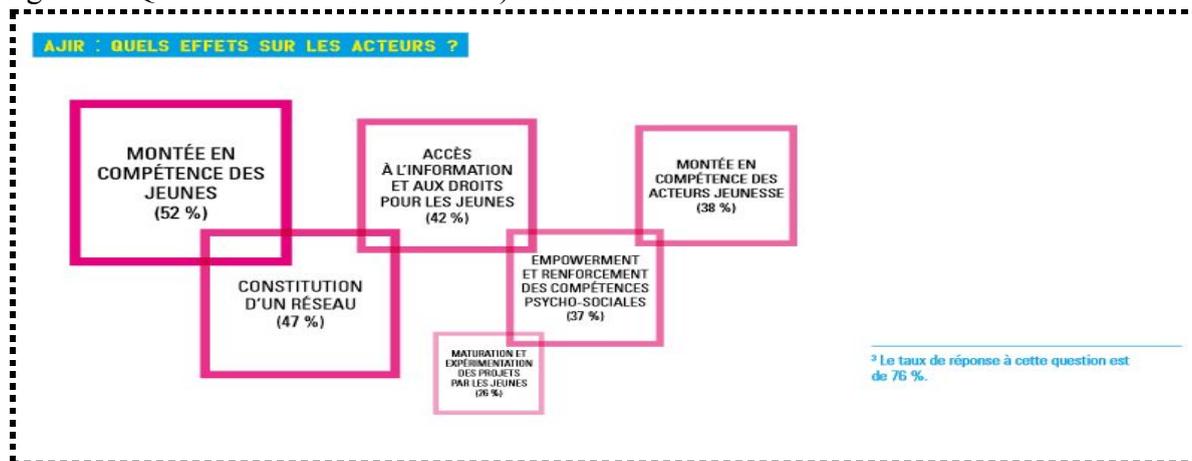


Figure 5 Quels effets sur les acteurs ?<sup>56</sup>

## 2.2 La ruralité positive comme résultats de l'inclusion

Nous avons vu dans ce mémoire que les changements des pratiques affluent abondamment par l'ESS avec l'exemple des tiers lieux en milieu rural et par la jeunesse. De quelles transformations parle-t-on ? Il a des changements dans les pratiques au niveau des modes de consommations, de gouvernance, dans les formes de travail collaboratives, dans les mentalités et l'environnement social. Lorsque la parole des jeunes est portée par les instances politiques, l'ensemble de ces évolutions mènent à l'implication de jeunes ruraux dans des projets où ils peuvent s'épanouir et faire profiter le territoire ardéchois de projets innovants, créer ainsi davantage de liens sociaux et encourager des démarches de transitions sociales évoquées plus haut, c'est une boucle. *“Le soutien à l'activité des jeunes, la co-construction de lieux*

<sup>54</sup> Lien vers le site du campus rural du Cermosem - source :

<https://iuga.univ-grenoble-alpes.fr/institut/le-cermosem/le-campus-rural-le-cermosem-275906.kjsp>

<sup>55</sup> cité dans Spielmann, 2016, p.270 - Marc Loriol, *Le(s) rapport(s) des jeunes au travail*, 2017 - source : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01469875/document>

<sup>56</sup> Terramedia, 2020 - source :

[https://reseau-terramedia.fr/upload/docs/application/pdf/2020-01/ajir\\_rapport\\_dactivite\\_2018.pdf](https://reseau-terramedia.fr/upload/docs/application/pdf/2020-01/ajir_rapport_dactivite_2018.pdf)

*d'échange et de création, l'accès à l'apprentissage, le droit à l'expérimentation (...)*<sup>57</sup>, c'est cela qu'on appelle ruralité positive.

Le soutien et l'accompagnement inconditionnel de la Trame 07 sont à nouveau à l'image de la démarche inclusive que recherche le programme AJIR, que demandent les tiers lieux et la jeunesse (cf. Figure 6: Paroles de jeunes).

**PAROLES DE JEUNES**

Ça m'a permis d'avancer et de visualiser mon avenir.

Je me sens mieux accompagnée dans mon projet.

Ça m'a vraiment beaucoup aidé pour commencer à créer mon projet.

■ **La Trame 07** est un dispositif porté par le Pays de l'Ardèche méridionale qui accompagne l'émergence de tiers lieux en Ardèche et permet d'expérimenter de nouvelles formes de travail en zone rurale pour divers types de publics : jeunes de moins de 30 ans, étudiants, salariés du public ou du privé, indépendants... En 2018, 7 espaces de coworking, 2 fablabs et 1 living lab ont été accompagnés et mis en réseau dans toute l'Ardèche ; 15 nouveaux projets sont en cours d'émergence.

Figure 6 : Paroles de jeunes (AJIR, 2018)

<sup>57</sup>Gaétan Hamon, Albane Jean-Peytavin, Valérie Poudray, Mélodie Roche, Nicolas Senil, *Jeunesse : un levier de transformation pour les territoires ruraux en Ardèche ?*, 2019 - source : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2019-2-page-31.htm>

### 2.3 Quand est-il de la rencontre tiers lieux - jeunesse ?

En début d'enquête, nous avons émis l'hypothèse que le levier ou le frein à la fréquentation des tiers lieux par les jeunes est dû à une non-connaissance de la notion de tiers lieux. D'après les résultats des entretiens réalisés par le Cermosem, la notion de tiers lieux ne raisonne pas ou peu dans la tête des jeunes ardéchois.

Entretiens du Cermosem (2020) :

*"TIERS LIEUX : JE CONNAIS DE NOM, MAIS JE ME SUIS JAMAIS RENDUE LÀ-BAS. JE SAIS PAS SI YA DES TIERS LIEUX VERS LA OU J'HABITE CONCRÈTEMENT OU EN TOUT CAS J'EN AI PAS NON PLUS LA CONNAISSANCE C'EST SURTOUT POUR ÇA, JE PENSE QUE J'EN AURAI EU LA CONNAISSANCE PAR CURIOSITÉ DÉJÀ DANS UN PREMIER TEMPS J'AURAI PU Y ALLER, MAIS LÀ JE SAIS QU'Y'EN A DANS LE SUD VERS PRIVAS, ETC., MAIS JE VAIS PAS NON PLUS FAIRE TOUT LE TRAJET POUR JUSTE ÇA EN FAIT, ÇA NE VAUT PAS LE COUP EN FAIT DONC NON J'AI PAS LA CONNAISSANCE APRÈS PEUT ÊTRE C'EST PAREIL C'EST MOI QUI SORT PAS ASSEZ..." (ALICIA, 23 ANS)*

*"JE SAIS QU'À AUBENAS T'AS LE CENTRE LÉBOURNAUX , C'EST PLUS UN CENTRE CULTUREL OU YA UNE SALLE DE CONCERT OU YA PLEINS D'ACTIVITÉS DU THÉÂTRE, DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE ET APRÈS YA PAS DES TRUCS QUI SONT MIS À DISPOSITION POUR BOSSER, JE CROIS, PAS PEUT ÊTRE EN FAIT APRÈS JE CROIS QUE YA DANS DES MAIRIES À CÔTÉ, DES SALLES MISES À DISPOSITION, AVEC DES ORDINATEURS EN TOUT CAS POUR FAIRE DU NUMÉRIQUE TRUC COMME ÇA [...], APRÈS JE NE SAIS PAS TROP, JE NE CONNAIS PAS TROP TROP FINALEMENT LES TIERS LIEUX, APRÈS DANS CHAQUE VILLE, LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES EN TOUT CAS YA DES CENTRES CULTURELS QUI PROPOSENT DES ACTIVITÉS, MAIS SOUVENT C'EST DES PETITS BLEDS, C'EST PAS DANS TOUTES LES VILLES QU'IL Y EN A"*  
*(MÉLINE, 26 ANS)*

D'après les résultats du questionnaire envoyé aux tiers lieux ardéchois, le vecteur de communication premier de fréquentation d'un tiers lieu est celui du bouche-à-oreille. Aussi 33,3% pensent que le manque de communication et de visibilité des tiers lieux constitue l'un des obstacles principaux à la fréquentation des tiers lieux par les jeunes. Le bouche-à-oreille peut alors se révéler efficace pour attirer du monde dans un lieu, ce dernier est cependant long

dans sa mise en place et sa propagation. Peut-être que l'information n'est alors pas encore montée aux oreilles des jeunes ?

## Conclusion

Nous avons vu au cours de ce mémoire des piliers importants des aspirations de la jeunesse aujourd'hui. Le premier est celui de l'expérimentation, les jeunes ont besoin de se lancer, oser prendre des responsabilités pour se construire et grandir professionnellement. C'est une aspiration souvent déformée par les différentes injonctions de la société, l'une imposant à la jeunesse de faire des compromis pour entrer sur l'autoroute sociale, l'autre faisant ressentir l'invisibilité du jeune s'il ne fait pas de compromis. L'expérimentation est un phénomène naturel, dénaturisée par la société lorsqu'elle est imposée comme un impératif pour donner du sens à sa vie. Ce sont l'ensemble de ces tendances qui imposent aux jeunes le dilemme 'je gagne ou je vis ma vie' créant ainsi de jeunes *slashes* friands de 'l'économie de la débrouille'.

L'expérimentation va de pair avec la collaboration qui la rend réalisable à travers le collectif, l'ouverture vers d'autres possibilités, des ressources, l'enrichissement personnel au sein d'un groupe. Cet accompagnement peut se faire via les pairs, ou par les acteurs d'un territoire. Ces acteurs sont d'autant plus efficaces lorsqu'ils sont régis par une cohérence territoriale insufflée dans notre cas par le programme AJIR. Ainsi les jeunes vont vers l'épanouissement personnel tout en étant force de revivification d'un territoire en quête de nouvelles énergies. Un territoire qui cherche à se détacher d'une image campagnarde sans avenir professionnel possible qui lui colle à la peau. La collaboration n'est pas toujours bénéfique, elle peut dans certains cas être synonyme d'une hiérarchie déguisée. Ce format-là ne reçoit pas l'attrait des jeunes ruraux en colère contre la société qui les trahit, les jeunes aspirent au 'faire ensemble', dans le fonctionnement autant que dans la prise de décision. La hiérarchie cachée est vite démasquée par ces jeunes attentifs aux faits plus qu'à la définition d'un mode de gouvernance partagée prometteur. Ainsi, la gouvernance partagée est alors synonyme de double enjeu ; crée une dynamique inspirante pour les jeunes, insufflant un changement de paradigme profond de la société en générale. C'est de façon informelle que les jeunes se rassemblent et créent ensemble la puissance de la communauté.

Les jeunes et l'adaptation sont deux termes qu'on lie parfois trop rapidement. En effet, l'adaptation suggère l'intégration d'un jeune dans un environnement et non l'inclusion. Il s'agit ici de trouver un équilibre entre le fait d'apprendre des expériences des autres pour les appliquer, ou bien d'observer les expériences des autres pour que ces derniers agissent en tant que support pour les jeunes. Pour réussir son émancipation, le jeune expérimente, collabore, mais doit aussi se sentir épaulé dans ses démarches, avoir le droit à l'erreur, tester, il sera alors un maillon important de la communauté, capable de faire rayonner son territoire lorsqu'il s'investit dans des projets.

Dans cette conclusion, je tiens à faire un petit retour sur mon travail d'enquête. Le guide d'entretien a été pensé pour interroger des membres des tiers lieux. En revanche, il ne prend pas en compte l'âge de la personne interrogée qui influence aussi les réponses à ce questionnaire.

Lors de mes deux entretiens, je me suis rendu compte que mes interviewées avaient respectivement 25 et 28 ans, rentrant donc parfaitement dans la tranche d'âge de la jeunesse enquêtée tout au long de ce mémoire. Nous nous sommes mises à parler entre jeunes, beaucoup de réflexions sur la société qui nous entoure ont émergé et sont intéressantes à analyser, mais difficilement dans cette grille d'entretien. Ce sont donc des éléments qui auraient pu être davantage exploités si j'avais préparé cela en amont, chose que je projette de

faire pour la suite des entretiens. Il s'agirait alors de préparer un guide d'entretien spécial jeunesse et garder celui-ci pour les plus de 30 ans.

Le deuxième point faible découvert dans la construction de ce guide d'entretien a été le temps. Cette enquête est toujours en cours, je pense que l'attente des résultats du premier questionnaire en ligne s'est beaucoup étalée et a retardé le début des entretiens, m'empêchant de fournir une analyse complète de l'ensemble des entretiens pour ce mémoire. On peut comprendre ce retard et l'attente de réponse de questionnaire du fait de ma posture de stagiaire, puis du contexte Covid 19 qui a certainement poussé les membres du tiers lieu à s'adapter à la situation rapidement, mettant des priorités qui n'existaient pas avant l'arrivée du virus.

D'un point de vue personnel, ce stage et l'écriture de ce mémoire ont été des expériences intenses et enrichissantes autant sur le plan professionnel que dans mon épanouissement personnel. Je fais en effet partie de cette jeunesse dont nous avons parlé tout au long de ce mémoire puisque j'ai 23 ans. Je me suis donc reconnue dans plusieurs des enquêtes et des rapports réalisés sur la jeunesse. Je ne connaissais pas les tiers lieux, j'en avais peut-être entendu parler sans savoir à quoi ils correspondaient réellement. Pour cela il a été difficile de distinguer le ressenti vis-à-vis de la société en tant que jeune, du contenu théorique et sourcé. Néanmoins j'ai tenté du mieux que je pouvais de me prêter à l'exercice et prendre ce recul que je vous partage en cette fin de mémoire.

Pendant mon stage beaucoup de questions ont fait surface et restent en suspens. Mais elles pourraient être utiles pour de prochains stagiaires ou bien dans la suite du développement de ce programme AJIR et des réflexions qui l'animent. Notamment comment créer du lien entre les institutions scolaires et ce type de lieu ? Comment se fait-il que les jeunes n'aient visiblement pas connaissance des tiers lieux ? Autant de remarques qui pourraient aboutir de la même façon que l'ESS vers la construction d'une société miroir de sa population.

Je me réjouis également de réaliser une analyse des résultats de questionnaire, faire des liens entre les variables et mes interrogations, pouvoir admettre ou non que la diversité des champs d'action dans un lieu est révélatrice d'attrait par les jeunes par exemple.

J'ai aussi appris que le chemin vers un changement des mentalités est long, mon stage est un pas de plus pour l'innovation sociale je l'espère et la remise en question de la société pour tendre vers un monde peut être moins inégalitaire, moins stigmatisant. Tant de labeur pour construire le monde de demain. Ces réflexions peuvent évoquer les paroles rapportées de gourous ou d'utopistes, mais elles sont aussi celle d'une jeune en expérimentation, qui teste, ose et réduit au fil des années cette peur de l'échec et admet le droit à l'erreur.

J'ai pu également entrevoir les richesses du monde rural et intégrer qu'il est possible de vivre en campagne, autant qu'il est possible de vivre en ville. Les deux mondes ne sont pas si différents, malgré un bon nombre de préjugés ils sont aussi complémentaires. Le pays a connu l'exode rural, on peut aussi imaginer une forme d'exode urbain dans le sens d'un retour à l'équilibre du territoire par rapport à notre démographie. C'est à ce moment précis que nous avons besoin de vie et de travail dans les campagnes, par une réappropriation des manières de travailler, par l'organisation collective et par les acteurs du territoire rural inclusifs.



## Bibliographie

07, L. t. (s.d.). Récupéré sur La Trame 07: <http://latrame07.fr/>

AJIR. (2018). *Rapport AJIR 2018*.

Anna Stelling, R. W. (2008). *Les jeunesses face à leur avenir*. Fondation pour l'innovation politique.

Arrighi, J.-J. (2004). Les jeunes dans l'espace rural : une entrée précoce sur le marché du travail ou une migration probable.

Burret, A. (2017). Étude de la reconfiguration en tiers lieu : la repolitisation par le service. *Cairn*.

France, F. d. (2007). *Étude menée auprès des français de 15 à 35 ans*.

Gaétan Hamon, A. J.-P. (2019). La jeunesse, un levier de transformation des territoires ruraux en Ardèche.

Helbrunn, B. (2016). L'essor des pratiques collaboratives. *Cairn*.

INSEE. (2019). *Chiffres création d'entreprises des auto entrepreneurs*.

JeunESS. (2012). L'Économie sociale et solidaire perçue par les jeunes, principaux enseignements de l'étude qualitative. *JeunESS*.

Langlais, A. (2019). Jeunesse comme ressource pour le territoire - Mémoire de master 2.

Loncle, P. (2016). Sous la colère des épreuves du devenir adulte en monde néolibéral. *Cairn*.

Loriol, M. (2017). *Le(s) rapport(s) des jeunes au travail*.

Movilab. (s.d.). Récupéré sur Movilab: <https://movilab.org/wiki/Accueil>

Nicolas Aubouin, I. C. (2019). La gestion des communautés de connaissances au sein des espaces de créativité et d'innovation : une variété de logiques de collaboration. *Cairn*.

Strat, P. N. (2009). *Moments de l'expérimentation*.

Velde, C. V. (2014). Les jeunes et l'engagement civique. (AFEV, Intervieweur)

Velde, C. V. (2017). L'orientation des jeunes. (CESE, Intervieweur)

Violay, H. (2020). Pendant ce temps à Vinzieux dans l'Ardèche, le nouveau maire c'est lui : Hugo, 19 ans. (Brut., Intervieweur)

## Table des figures

Figure 1 : Structure par qualification de la population des jeunes sortis du système éducatif selon la commune de domicile, Jean-Jacques Arrighi. *Les jeunes dans l'espace rural : une entrée précoce sur le marché du travail ou une migration probable*

Figure 2 : Les nouvelles valeurs des jeunes, Fondation de France

Figure 3 : Le sentiment des jeunes vis-à-vis du pouvoir politique, Fondation de France

Figure 4 : La confiance dans les associations, Fondation de France

Figure 5 : Quels effets sur les acteurs ? Rapport 2018 AJIR

Figure 6 : Paroles de jeunes , Rapport 2018, AJIR



# Annexes

## Annexe 1 : Questionnaire en ligne à destination des tiers lieux ardéchois

**Lien vers le questionnaire :** <https://framaforms.org/node/213270/submission/5442370>

Présentation du questionnaire :

*Bonjour, dans le cadre de mon stage à la Trame 07 sur la thématique jeunesse et tiers lieux, je vous propose de remplir ce questionnaire rapide : il dure 5 minutes, pas plus !*

*Ce questionnaire constitue une part du projet de la Trame 07 qui s'inscrit dans le programme A.J.I.R. (Ardèche, Jeunesse, Innovation, Ruralité). C'est un programme qui vise à transformer l'action publique en mettant les jeunes au cœur de la définition des politiques publiques. Ma mission pendant ce stage est de créer les conditions d'émergence d'espaces collaboratifs et créatifs ouverts aux jeunes et ainsi permettre aux jeunes une meilleure insertion dans les réseaux professionnels et la vie citoyenne de leur territoire.*

*Pour appréhender la thématique de la jeunesse, on va d'abord chercher à mieux connaître votre organisation, votre tiers lieu ainsi que vos relations avec la jeunesse et l'image qu'elle vous inspire.*

*Afin d'avoir des résultats significatifs, j'aurais besoin de vos réponses à TOUS.*

*Installez-vous confortablement. Merci d'avance pour le temps que vous m'accorderez. Bonne journée :)*

### 1. Identité du tiers lieu

*Dans cette rubrique, on va chercher à mieux connaître votre tiers lieu et ses activités.*

Q1 : Quel est le nom de votre tiers lieu ?

→ Réponse ouverte

Q2 : Où se situe le tiers lieu ?

- Ardèche du Nord
- Ardèche centre
- Ardèche du Sud

Q3 : Quel est le statut de votre tiers lieu ?

*Plusieurs réponses possibles*

- Association classique
- Association collégiale
- Société commerciale (SA, SARL)
- Société commerciale en coopérative (SCOP, SCIC, SAS...)
- Pas de statut juridique pour le moment / collectif libre...
- Autre :

Q4 : Quelles sont les vocations principales du tiers lieu ?

*Plusieurs réponses possibles.*

- Culturelle
- Sociale
- Environnementale
- Économique

- Solidaire
- Autre :

Q5 : Quelles sont les activités principales du tiers lieu ?

*Plusieurs réponses possibles.*

- Coworking / bureaux partagés
- Ateliers partagés
- Espace numérique
- Fablab
- Café associatif
- Ateliers d'apprentissage
- Arts du spectacle
- Jardin partagé
- Autre :

## 2. La communauté du Lieu

*Cette partie est consacrée à la communauté de votre lieu : effectif, différentes énergies présentes et leur organisation.*

*Au regard des observations de terrain déjà effectuées, on va supposer qu'il existe trois niveaux d'implication que l'on organise en cercles :*

- *Cercle 1 : c'est le noyau du collectif. Il est composé de membres impliqués, moteurs et actifs au développement du projet. Ses membres prennent des décisions pour le collectif. On compte également parmi eux les salariés, stagiaires et services civiques employés par le lieu.*
- *Cercle 2 : c'est le groupe des contributeurs. Ils participent à l'organisation de quelques activités dans l'année. Ils sont moins impliqués que le noyau du collectif, mais contribuent tout de même au projet.*
- *Cercle 3 : c'est le groupe des sympathisants. Ce sont des personnes intéressées par le projet et curieuses d'avoir des nouvelles du développement du lieu. Elles ne sont pas présentes régulièrement, mais elles soutiennent le projet par une adhésion, un soutien financier, un relais d'information...etc.*

*Précision : Chaque individu peut cumuler plusieurs "casquettes" (bénévole, salarié, élu, etc.), mais nous nous concentrons ici sur le nombre d'individus par cercle d'implication dans le projet, la "casquette principale" est alors à privilégier dans l'estimation de vos effectifs.*

Q6 : Par quel(s) biais(s), les personnes viennent-elles au tiers lieu (tous cercles confondus) ?

- Recommandation
- Bouche-à-oreille
- internet
- Presse
- Réseaux sociaux
- Forum ou événement
- Autre :

Q7 : Combien de personnes sont impliquées dans chacun de ces cercles du tiers lieu ?

Le noyau du collectif (cercle 1)

- 0
- Entre 1 et 5
- Entre 6 et 10
- Entre 11 et 20
- Entre 21 et 40
- Plus de 40

Les contributeurs (cercle 2)

- 0
- Entre 1 et 5
- Entre 6 et 10

- Entre 11 et 20
- Entre 21 et 40
- Plus de 40

Les sympathisants (cercle 3)

- 0
- Entre 1 et 5
- Entre 6 et 10
- Entre 11 et 20
- Entre 21 et 40
- Entre 41 et 80
- Plus de 80

Exclusivité et exhaustivité des modalités de réponse...

Q8 : Au sein de chaque cercle, combien d'hommes? Combien de femmes ?

*Cette question suppose la reprise de notre découpage en trois niveaux d'implication par des cercles de la question n°6.*

Noyau du collectif (cercle 1)

- Femme :
- Homme :

Les contributeurs (cercle 2)

- Femme :
- Homme :

Les sympathisants (cercle 3)

- Femme :
- Homme :

Q9 : Quel est le type de gouvernance retenu par votre tiers lieu ? Gouvernance sociocritique (groupes de travail, sans responsable hiérarchique, mais où chacun est amené à prendre des décisions) démarche ascendante

- Gouvernance classique (ensemble de personnes sous la direction d'un responsable hiérarchique qui prend des décisions pour l'ensemble du groupe et son organisation)
- Gouvernance mixte (décentralisation de la gouvernance de l'État imposant la coordination entre les différents acteurs locaux avec différents niveaux de pouvoir)
- Autre :

Q10 : Quel est le mode de prise de décision ?

- Au consentement (aucune des décisions ne sera prise si l'un des membres s'y oppose avec des objections raisonnables)
- Au consensus (les avis de chacun-e sont réunis et synthétisés pour atteindre une décision finale acceptable pour tou-te-s)
- Vote (à la majorité, ou  $\frac{3}{4}$ ...)
- Autre :

Sur les questions de gouvernance, j'aurai également insisté sur l'usage d'un quorum ou non...

Q11 : Combien y'a-t-il de salariés en équivalent temps plein (ETP) qui travaillent pour l'animation du tiers lieu ?

*Les chiffres avec des virgules sont autorisés ! Il s'agit de comptabiliser ici sur l'année en cours les personnes en CDI, CDD et également les stagiaires et services civiques.*

→ Réponse ouverte

Q12 : Combien de personnes travaillent dans le tiers lieu de manière permanente ?

*Ici on prend en compte les coworkers permanents, les artisans, les artistes, les salariés des structures qui louent un espace...etc. On ne compte pas les personnes comptées dans la question précédente.*

- 0
- Entre 1 et 5
- Entre 6 et 10
- Entre 11 et 20
- Entre 21 et 40
- Plus de 40

Q13 : Combien de personnes travaillent dans le tiers lieu de manière ponctuelle ?

*Dans cette partie on ne compte pas les personnes comptées dans la question précédente. Il s'agit ici des coworkers qui viennent ponctuellement, des intervenants et artistes qui viennent également ponctuellement dans l'année.*

- 0
- Entre 1 et 5
- Entre 6 et 10
- Entre 11 et 20
- Entre 21 et 40
- Plus de 40

### **3. Relation avec la jeunesse**

*On aimerait bien en savoir plus sur la relation que vous entretenez avec la jeunesse en particulier.*

Q15 : Combien de jeunes sont impliquées dans chacun de ces cercles du tiers lieu ?

*Cette question suppose la reprise de notre découpage en trois niveaux d'implication par des cercles de la question n°6 en indiquant cette fois-ci le nombre de jeunes uniquement.*

Le noyau du collectif (cercle 1)

- Il n'y en a pas
- Entre 1 et 5
- Entre 6 et 10
- Entre 11 et 20
- Entre 21 et 40
- Plus de 40

Les contributeurs (cercle 2)

- Il n'y en a pas
- Entre 1 et 5
- Entre 6 et 10
- Entre 11 et 20
- Entre 21 et 40
- Plus de 40

Les sympathisants (cercle 3)

- Il n'y en a pas
- Entre 1 et 5
- Entre 6 et 10
- Entre 11 et 20
- Entre 21 et 40
- Entre 41 et 80
- Plus de 80

Q16 : Dans quelles activités les jeunes appartenant au noyau d'actifs sont-ils impliqués le plus souvent ?

*Plusieurs réponses possibles.*

- Administratif
- Communication
- Événementiel
- Gestion financière
- Gestion bénévole
- Chargé de projet,
- Animation d'une activité
- Autre :

Q17 : Dans quelles activités les jeunes sont le plus souvent impliqués lorsqu'ils font partie du cercle des contributeurs ?

*Plusieurs réponses possibles.*

- Communication
- Événementiel
- Gestion bénévole
- Chargé d'un projet ponctuel
- Animation d'une activité

Q18 : Comment les jeunes sympathisants manifestent leur curiosité ?

- Adhésion simple
- Inscription à la newsletter
- Bénévolat ponctuel
- Mécénat
- Autre :

Q19 : Par quelles activités les jeunes sont le plus souvent attirés ?

*Plusieurs réponses possibles.*

- Coworking
- Fablab
- Café associatif
- Ateliers
- Arts du spectacle
- Jardin partagé
- Autres :

Q20 : Le tiers lieu propose-t-il une ou des démarche(s) spécifique(s) à la jeunesse ?

- Oui
- Non

Q21 : Si oui, laquelle ou lesquelles ?

→ Réponse ouverte

Q22 : Est-ce qu'il y a eu des temps ouverts aux jeunes au sein du tiers lieu ?

- Non, on n'a pas de contact avec des jeunes
- Non, il n'y a pas eu de temps (spécifiques), les jeunes sont venus de manière spontanée
- Oui, organisés par le tiers lieu

Q14 : Demain, quelle serait votre première action pour inclure un peu plus les jeunes dans votre tiers lieu ?

→ Réponse ouverte

#### 4. Freins et leviers à la fréquentation

*Dans cette partie, on fait appel à votre opinion pour construire la phase expérimentale de mon stage.*

Q23 : Selon vous, quel est l'obstacle le plus important à la fréquentation d'un tiers lieu par des jeunes ?

- La mobilité en milieu rural ardéchois
- Le manque d'informations/ communication sur l'existence de tiers lieux
- Organisation d'un tiers lieu mal adapté aux besoins des jeunes
- Image péjorative que renvoie la notion de tiers lieux
- l'entre-soi
- Autre :

Q24 : Selon vous, à quelle échelle se situe le levier le plus pertinent à la fréquentation de la jeunesse ?

- Au niveau du tiers lieu
- Au niveau du réseau tiers lieux
- Au niveau des politiques publiques (départementales ou locales ou régionales...)

Q25 : Est-ce que vous ressentez le besoin d'intégrer des jeunes dans les tiers lieux ?

- Oui, ils peuvent répondre à certains de nos besoins spécifiques
- Non

#### 5. 'Pour aller plus loin'

Q26 : Seriez-vous prêts à approfondir cette thématique jeunesse/ tiers lieux lors d'un entretien de moins d'une heure ?

- Oui
- Non

Q27 : Si oui, remplir la fiche contact

→ *Texte contact*

*CONDITION*

demander créneaux de dispo (demi-journée)

Nom prénom

mail

numéro de téléphone

#### **Fin du questionnaire :**

*Merci d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire. Ces résultats seront utiles à la réalisation d'un état des lieux général sur vos tiers lieux ainsi que celui de la fréquentation des tiers lieux par la jeunesse. Il sera inscrit sur plusieurs livrables auxquels vous aurez accès et donnera lieu nous l'espérons à l'émergence d'un ou plusieurs dispositifs accompagnateur(s) des tiers lieux vers une démarche dédiée à la jeunesse. Merci aux contributeurs qui m'ont aidé dans la construction de ce questionnaire.*

*Merci aux filles Gaëlle et Christelle du tiers lieu des Vallées et Mélodie de l'université de Grenoble pour leurs retours et leurs précieux conseils dans la construction de ce questionnaire.*



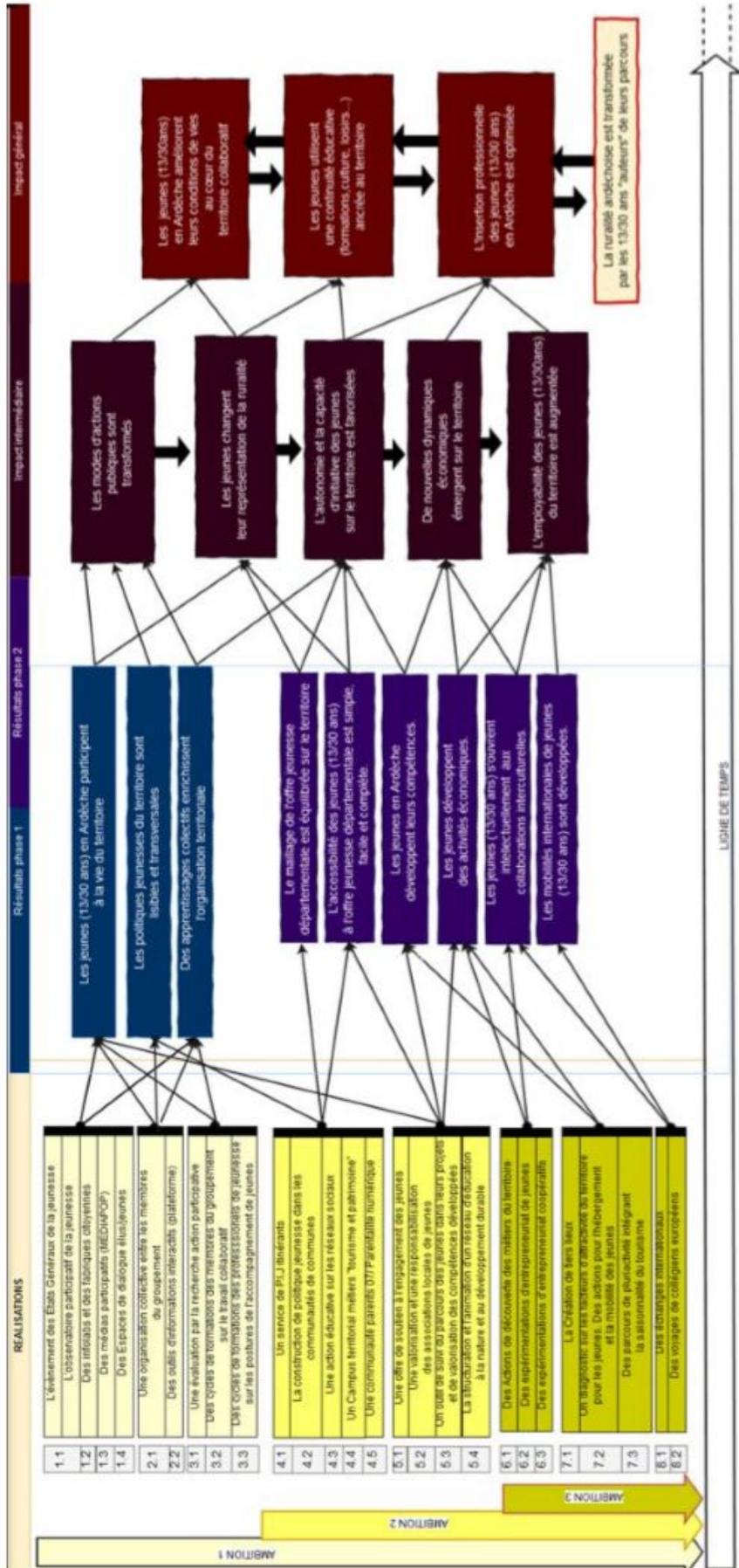
## Annexe 2 : La grille d'entretien

Thématique	<i>Objectifs de la thématique</i>	Les questions
<p><b>Présentation personnelle</b></p> <p><b>+ connaissance du milieu rural</b></p>	<p><i>Connaître l'individu, mise en confiance et identification du quotidien dans un tiers lieu rural</i></p> <p><i>mieux connaître la personne et son lien avec le tiers lieu</i></p>	<p><b>Connaissance avec l'individu</b></p> <p>Question principale : Est-ce que tu peux me présenter un peu ton parcours de vie qui t'a amené jusqu'au tiers lieu ?</p> <p>Les relances (au cours de la conversation):</p> <p>Q : C'est quoi ton métier, ton rôle dans le tiers lieu ? Tu faisais quoi avant ? Comment en es-tu arrivé à travailler dans un tiers lieu ? Avant d'arriver au tiers lieu, tu faisais quoi ? (parcours de vie)</p> <p>Q : Journée type</p> <p>Q : Tu habites à la campagne ? Quels sont les avantages à travailler dans un tiers lieu ?</p> <p>Q : Quelles sont les valeurs d'un tiers lieu selon toi ?</p> <p>Q : C'est quoi ton intention dans le tiers lieu ? (venir pour travailler, créer le 'monde de demain'.)</p> <p>Q : Comment tu t'es intégré dans le tiers lieu ? Est-ce que tu comptes travailler dans un tiers lieu toute ta vie ? C'est simplement une phase ?</p> <p><b>Ruralité et parcours de vie</b></p> <p>Question principale : Pourquoi tu travailles en Ardèche (toujours vécu ici, attiré par la campagne.) - Tu penses que c'est possible pour des jeunes de venir travailler, faire leurs études ici ?</p> <p>Relances :</p> <p>Q : Est-ce qu'ils vont seulement dans les grandes villes pour toi ?</p> <p>Q : Qu'est-ce qui est idéal lorsqu'on travaille à la campagne ? Qu'est-ce que qui pourrait faire hésiter à travailler ici ?</p>
<p><b>Lieu d'expérimentation</b></p>	<p><i>Le tiers lieu est un lieu d'expérimentation ?</i></p> <p><i>Le tiers lieu est un dispositif accueillant, envisageant l'engagement sous différentes formes, laissant la possibilité</i></p>	<p><b>Dispositif expérimental</b></p> <p>Question principale : Est-ce que ton tiers lieu correspond à un espace où les individus peuvent se réaliser ou essayer de nouvelles choses? Et les jeunes spécifiquement ou tout le monde ?</p> <p>Les relances :</p> <p>Q : Est-ce que l'accueil de jeunes est mis en place ? (sous forme de stage, service civique par exemple...)</p> <p><b>Rapport à l'engagement et accueil des nouvelles énergies</b></p>

	<p><b><i>d'émergence de projets, de 'se lancer', oser prendre des responsabilités</i></b></p>	<p>Q : Comment est attribué le type de mission à ces nouvelles énergies/ les jeunes ? (Est-ce que ça vient de toi, du tiers lieu, est-ce que c'est la nouvelle personne qui arrive avec un nouveau projet ?)</p> <p>Q : Quelle liberté laissée aux nouveaux projets ? Combien y a-t-il eu de nouveaux projets l'année dernière ? Combien se sont réalisés ?</p> <p>Question principale : Comment envisages-tu l'engagement dans le tiers lieu ? (y a-t-il une durée minimum/ maximum, le niveau de responsabilité est progressif ?...)</p> <p>Relances :</p> <p>Q : Qu'est-ce qui est attendu dans l'engagement (de la présence régulière, un projet réalisé jusqu'au bout, un soutien...)?</p> <p>Q : De quelle façon sont attribuées des responsabilités ?</p>
<p><b>Lieu de socialisation et de collaboration</b></p>	<p><b><i>La collaboration avec des jeunes est-elle différente qu'avec d'autres, moins jeunes ?</i></b></p> <p><b><i>Le tiers lieu comme lieu d'échange, de collaboration : 'la puissance de la communauté' (sujet qui intéresse les jeunes). Comprendre ce qu'il se passe concrètement dans le mode de fonctionnement, dans les prises de décisions.</i></b></p> <p><b><i>Quelles sont les affinités des gens par rapport à ce qu'ils peuvent en place ?</i></b></p> <p><b><i>Quelle posture adoptent les jeunes ?</i></b></p>	<p><b>Perception de la jeunesse</b></p> <p>Question principale : Ça te plairait de bosser avec des jeunes ? Et s'il y avait plus de jeunes dans ton espace ?</p> <p>Relances :</p> <p>Q : On dit que les jeunes sont souvent égoïstes, instables et désintéressés, bruyants, pas attentifs qu'est-ce que tu en penses ?</p> <p>Q : Ça t'intéresserait une forme de tutorat où tu prends un jeune sous ton aile ?</p> <p><b>Les pratiques concrètes au sein du tiers lieu</b></p> <p>Question principale : Qu'est-ce que je dois faire en tant que jeune pour pouvoir participer aux décisions prises pour le tiers lieu ?</p> <p>Quelles sont les conditions de participation à la prise de décision dans ton tiers lieu ? (cf. réponses du questionnaire)</p> <p>Q : Comment ça se passe quand vous lancez un nouveau projet ? Qui peut venir ? Vous attendez la prochaine réunion ? Vous en discutez entre midi et deux en mangeant ?</p> <p>Q : Une fois le projet a émergé, comment l'information circule pour rassembler des énergies autour de ce projet-là ? (s'appuyer sur les résultats questionnaire)</p> <p>Q : Est-ce que pour toi ce genre de pratiques est inspirant pour les jeunes ?</p> <p>Q : En quoi les jeunes peuvent contribuer.</p> <p>Q : Est-ce que tu penses que ce mode de fonctionnement participe à la construction du monde de demain ? Pourquoi ?</p>

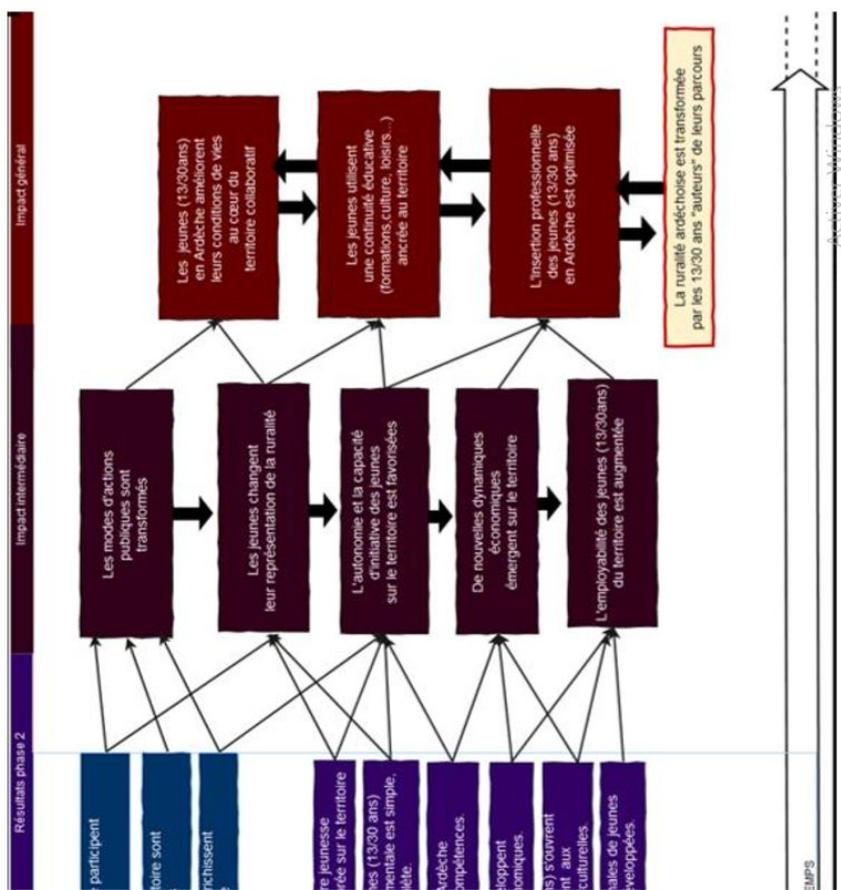
<p><b>Lieu accompagnateur de parcours avec son territoire / espace flexible, qui s'adapte à ses usagers</b></p>	<p><i>Livré à soi-même ou accompagné ? Est-ce que le tiers lieu est en mesure d'accompagner des jeunes dans leurs projets, leurs parcours, et leurs engagements?</i></p> <p><i>Est-ce que le tiers lieu est un lieu souple qui s'adapte à ses usagers (inclusif)</i></p>	<p><b>Inclusion</b></p> <p>Question principale : Est-ce que vous avez prévu des aménagements souples (physiques ou organisationnels) dans le lieu pour inclure des jeunes et moins jeunes ?</p> <p>Relances :</p> <p>Q : Prendre des exemples pour alimenter la discussion sans orienter. Exemple du 26FK et café suspendu ou bien inscription au mur.</p> <p>Q : Je suis un jeune, j'ai un projet, est-ce que c'est facile pour moi de m'intégrer dans votre organisation ? Qu'est-ce je dois faire pour tel projet ?</p> <p>Q : Est-ce que j'ai le droit à l'erreur</p> <p>Q : On dit que les jeunes s'adaptent facilement à de nouveaux milieux, pour vous c'est aux jeunes de s'adapter au tiers lieu et pas au tiers lieu de s'adapter ?</p> <p><b>Modalités d'accompagnement</b></p> <p>Question principale : Lorsqu'un jeune pointe son nez dans un tiers lieu et demande de l'aide (pour un projet, demande d'emploi, création de son entreprise), quelles sont tes premières réactions (si le cas s'est présenté, sinon, imaginons ce cas de figure)?</p> <p>Q : Est-ce qu'on a généralement envie de lui pincer les joues en lui disant que ça va aller ? (attitude d'accueil)</p> <p>Q : Est-ce qu'il est rapidement dirigé vers des personnes-ressources ?</p> <p>Q : Quand on te dit que les jeunes doivent être accompagnés, t'en penses quoi ? (si tu dois en accompagner toi, comment gérer cet accompagnement pour qu'il ne se transforme pas en 'assistance', quels outils on pourrait utiliser...)</p> <p>Question principale : Est-ce que tu penses que les jeunes sont plus investis dans une structure lorsqu'ils sont entourés d'autres jeunes, qu'en penses-tu ?</p> <p>Q : Question principale : S'il y a des jeunes dans ton tiers lieu, est-ce que tu vois une affinité un peu spéciale entre eux avec le simple critère de la jeunesse ?</p>
<p><b>Fin du questionnaire</b></p>	<p><i>Laisser l'interlocuteur dans une ambiance rêveuse, qu'il se projette, qui envisage la jeunesse comme une force</i></p>	<p><b>Dernières questions de projection</b></p> <p>Q : Si tu avais tous les moyens et le temps possible à quoi ressemblerait ton tiers lieu idéal ?</p> <p>Q : On a relevé ensemble quelques obstacles à l'inclusion des jeunes, les tiers lieux sont souvent des lieux de réflexions et créativité autour de certaines thématiques. Là comme ça, ce serait quoi vos idées pour un tiers lieu résilient et inclusif ?</p> <p>Q : (en fonction de ce que l'interviewé a mis dans le questionnaire) : Quelles actions pour inviter les tiers lieux à inclure les jeunes ?</p>

### Annexe 3 : Logigramme AJIR

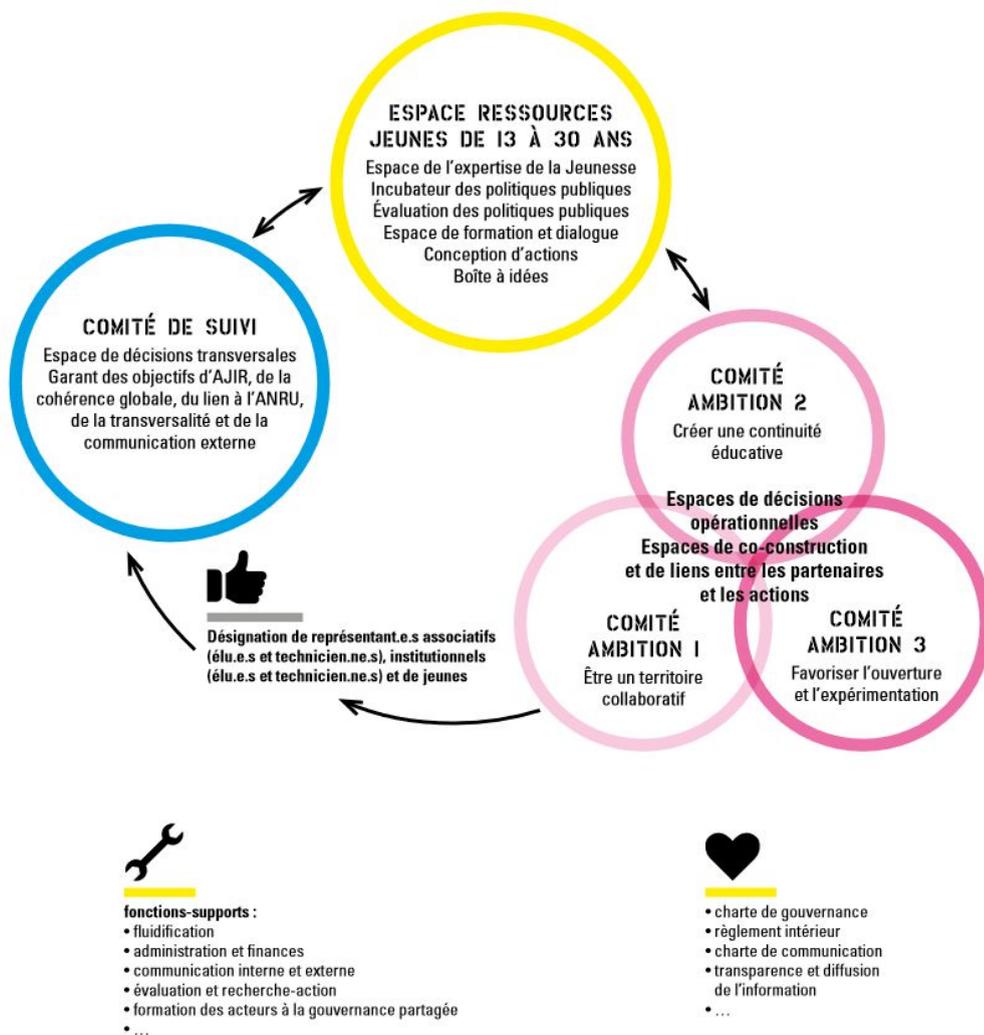


# Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>1</b>
<b>I. L'ESS en milieu rural, le développement des tiers lieux et leurs réponses aux besoins socio-économiques actuels</b>	<b>6</b>
L'inscription des espaces partagés dans un contexte socio-économique évolutif	6
1.1 Présentation des tiers lieux, parallèles avec la Trame 07 et l'ESS	6
1.2 - Une vie alternative : face au vertige du choix	7
Quelles vertus présentent les tiers lieux?	10
2.1 Des réponses aux besoins sociaux et économiques	10
2.2 Besoins spécifiques d'une jeunesse rurale ; une perte de confiance dans le pouvoir politique	12
Jeunesse et expérimentation - les tiers lieux laboratoires pour la jeunesse	14
<b>II. Des pratiques collaboratives vers l'inclusion des jeunes ruraux</b>	<b>17</b>
De la collaboration	17
1.1 Les vertus de la collaboration et sa mise en place	17
1.2 Un changement de paradigme actuel prometteur dans le mode de consommation	18
1.3 Les associations à l'image d'une société plus collaborative	19
1.4 La discrimination positive pour l'émancipation des jeunes	21
Vers l'inclusion	25
2.1 Les richesses du territoire inclusives, intégrantes ou repoussantes ? L'image d'une jeunesse à redorer	25
2.2 La ruralité positive comme résultats de l'inclusion	26
2.3 Quand est-il de la rencontre tiers lieux - jeunesse ?	28
<b>Conclusion</b>	<b>29</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>31</b>
<b>Table des figures</b>	<b>32</b>
<b>Annexes</b>	<b>33</b>
Annexe 1 : Questionnaire en ligne à destination des tiers lieux ardéchois	33
Annexe 2 : La grille d'entretien	40







Source

[https://reseau-terramedia.fr/upload/docs/application/pdf/2020-01/ajir\\_rapport\\_dactivite\\_2018.pdf](https://reseau-terramedia.fr/upload/docs/application/pdf/2020-01/ajir_rapport_dactivite_2018.pdf)

## **Table des matières : (détaillée)**